



Rhône-Alpes, Savoie  
Aix-les-Bains  
Centre historique  
place Maurice Mollard , rue Georges Ier

## Établissement thermal, dit Bâtiment royal des Bains

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA73001193  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2004  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville d'Aix-les-Bains  
Degré d'étude : monographié

### Désignation

Dénomination : établissement thermal  
Appellation : Bâtiment royal des Bains

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1879, D, 571-572 ; 2004, CD, 31

### Historique

En août 1772, le duc de Chablais, frère du roi Victor Amédée III, fit un séjour à Aix, afin de prendre les eaux dont la renommée ne cessait de croître. Logé à proximité des sources, il fut frappé par l'état de vétusté et le peu de confort des installations existantes, et s'en fit l'écho à la cour de Turin. Le roi lui-même s'arrêta à Aix en 1775 et ne fut pas insensible aux supplices des syndics d'Aix, concernant l'aménagement des sources. Il commanda les plans d'un bâtiment thermal à l'ingénieur militaire Filippo Nicolis de Robilant. Pour ce faire, celui-ci visita les plus renommés des établissements thermaux d'Europe. Un premier projet incluant les deux sources fut jugé trop coûteux par les intendants généraux du duché qui lui préférèrent un aménagement autour de la source de soufre uniquement. L'architecte Pietro Capellini était associé au projet, et c'est lui qui suivit le chantier, assisté par Félix Louison de Rumilly. L'entrepreneur, Etienne Basso, de la province de Biella en Piémont, fut attributaire du marché. Pour financer le projet, une imposition spéciale fut instituée pour moitié sur l'ensemble du royaume et pour une seconde partie sur le duché de Savoie avec une plus forte proportion pour la ville d'Aix. Les travaux s'achevèrent en 1783. Lors de l'entrée des troupes françaises en Savoie, en 1792, le bâtiment fut dévasté par les soldats de l'armée révolutionnaire qui y étaient logés. A partir de 1800, et après quelques travaux d'aménagement, la division dite des Princes abrita un hôpital militaire, et le reste de l'établissement fut affermé. Sous l'Empire, plusieurs projets de rénovation, d'amélioration, et même d'agrandissement furent étudiés ; celui de l'architecte Trivelly fut même approuvé en 1812, mais aucun n'aboutit, faute de financement. Les seuls travaux de la période française se résument à la construction de deux douches dans la division des Princes et à l'érection d'une fontaine extérieure d'eau thermale. Le bâtiment fut réparé à partir de 1816, grâce à un subside du roi. En 1818, une douche à grande chute fut aménagée dans la division dite d'enfer, jusqu'alors réservée aux indigents. En 1828, l'architecte attaché aux thermes, Joseph Teghil, remplaça le bassin central par six cabinets de bains tempérés, avec trois robinets pour les eaux de soufre, d'alun et les eaux froides. Enfin, à partir de 1855, le bâtiment royal fut englobé dans les nouveaux thermes construits par l'architecte Pellegrini. Une grande piscine pour les hommes fut creusée en 1860, sous le contrôle de l'ingénieur Messonnier, à l'emplacement de la cour et du bassin semi-circulaire. Réhabilité, ce bâtiment est toujours en service aujourd'hui. La façade centrale du bâtiment et le fronton ont été dégagés en 2005, lors de la restauration de la piscine. A cette occasion, des vestiges remontant à l'époque romaine ont été mis au jour à l'avant de cette piscine.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle  
Période(s) secondaire(s) : 3e quart 19e siècle

Dates : 1783 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Robilant Nicolis de (ingénieur, attribution par source), Pietro Capellini (architecte, attribution par source), Joseph Teghil (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Victor Amédée III (commanditaire)

## Description

Cet édifice, construit en pierre calcaire et couvert d'ardoises, est implanté sur un terrain en pente d'est en ouest. Il se compose de plusieurs corps de bâtiment disposés, initialement, autour d'une cour fermée. Cette cour a été couverte ultérieurement pour l'aménagement d'une grande piscine centrale incluant le bassin semi-circulaire creusé dans son prolongement. L'ensemble est flanqué, sur son côté gauche, de la division dite d'Enfer réservée aux pauvres et aujourd'hui désaffectée, et sur son côté droit, d'un corps de bâtiment appelé division des Princes, dont les façades antérieure et latérale droite ont été détruites lors des agrandissements successifs. Les cabines de douches de cette division sont couvertes de voûtes en berceau réalisées en brique avec cheminées d'aération. Le corps antérieur du bâtiment principal, flanqué de deux pavillons dans l'angle formant avant-corps, présente une façade d'ordre ionique à quatre colonnes supportant un fronton triangulaire au tympan sculpté. Au centre de cette façade, la porte à encadrement architecturé est elle-même surmontée d'un fronton en arc segmentaire. Seule la façade du pavillon gauche est visible aujourd'hui depuis la rue ; elle est percée de trois baies rectangulaires inscrites dans des encadrements en tables. Celle du corps central, précédée à l'origine d'un perron, se situe à l'intérieur de l'édifice actuel et celle du pavillon droit a disparu. La distribution intérieure s'organise autour de la piscine centrale couverte d'une voûte en berceau à pénétrations prolongée par un cul de four. Un couloir circulaire voûté, ouvert sur la piscine par sept baies rectangulaires, longe sa partie en hémicycle et donne accès à des cabines couvertes de voûtes en arc de cloître ; à l'origine, les cabines de gauche étaient réservées aux hommes et celles de droite aux femmes. A l'arrière, un escalier droit conduit à la division des Princes neufs construite à l'emplacement de l'ancien jardin d'agrément du Bâtiment royal des Bains. VICTOR AMEDEUS III REX./PIUS. FELIX. AUGUSTUS P.P. H/HASCE THERMALES AQUAS A ROMANIS OLIM Y MONTIBUS DERIUATAS AMPLIATIS OPERIBUS IN NOVAM MELIOREM QUE FORMAM REDIGI IUSSIT APTIS AD OEGRORUM USUM OEDIFICIIS PUBLICOE SALUTIIS GRATIA EXTRUCTIS.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, étage de comble

Couvrements : cul-de-four ; voûte d'arêtes ; voûte en arc-de-cloître ; voûte en berceau plein-cintre

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit brisé en pavillon ; toit à longs pans

Escaliers : escalier intérieur : escalier droit, en maçonnerie

## Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

## Décor

Techniques : maçonnerie, céramique, mosaïque, sculpture

Représentations : ornement architectural ; ordre ionique ; colonne ; fronton ; couronne ; armoiries

Précision sur les représentations :

Fronton supporté par des colonnes ioniques ; tympan sculpté aux armes couronnées de Victor Amédée III ; piscine ornée de mosaïque et cabines revêtues de céramique.

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH partiellement, 1986/04/24

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Savoie. 4 B 452. Adjudication des travaux de construction des thermes d'Aix, 19 avril 1777

AD Savoie. 4 B 452. **Adjudication des travaux de construction des thermes d'Aix**, 19 avril 1777

### Documents figurés

- **Bains d'Aix en Savoie, construits en 1783 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech.**  
**Bains d'Aix en Savoie, construits en 1783 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue.** 1 plan ; 20 x 29 cm (AC Aix-les-Bains. LD C15 p. 14)
- **Bains d'Aix en Savoie, en 1815 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue.** 1  
**Bains d'Aix en Savoie, en 1815 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue.** 1 plan ; 20 x 29 cm (AC Aix-les-Bains. LD C15 p. 16)
- **Plan du rez-de-chaussée des Bains d'Aix en Savoie. Pour servir au projet d'augmentation de cet**  
**Plan du rez-de-chaussée des Bains d'Aix en Savoie. Pour servir au projet d'augmentation de cet**  
**établissement / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. inconnue.** 1 plan ; 55 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Plan de l'entresol projeté où seront établis les bains domestiques, les bassins d'étuves sèches et**  
**Plan de l'entresol projeté où seront établis les bains domestiques, les bassins d'étuves sèches et l**  
**'appartement / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.** 1 plan ; 28 x 42 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Plan du premier étage des Bains d'Aix en Savoie. Pour servir au projet d'augmentation de cet**  
**Plan du premier étage des Bains d'Aix en Savoie. Pour servir au projet d'augmentation de cet**  
**établissement / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. inconnue.** 1 plan ; 58 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Coupe du bâtiment d'Aix en Savoie suivant la ligne AB / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.**  
**Coupe du bâtiment d'Aix en Savoie suivant la ligne AB / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.** 1 plan ; 42 x 70 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Elévation de la façade sur le jardin / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ; 42 x 58**  
**Elévation de la façade sur le jardin / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.** 1 plan ; 42 x 58 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Façade sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ; 29 x 44 cm.**  
**Façade sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.** 1 plan ; 29 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Elévation de la façade actuelle des Bains d'Aix-en-Savoie / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 :**  
**Elévation de la façade actuelle des Bains d'Aix-en-Savoie / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.** 1 plan ; 28 x 42 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Elévation des douches locales sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.**  
**Elévation des douches locales sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.** 1 plan ; 29 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)
- **Projet de restauration de l'établissement thermal par M. l'architecte P. Dunant d'Annecy, (année**  
**Projet de restauration de l'établissement thermal par M. l'architecte P. Dunant d'Annecy, (année 1821),**  
**commandé par mon père ainsi que ses gravures d'Aix / Prosper Dunant, architecte. Annecy, 1821. Ech.**  
**Inconnue.** 1 plan ; 21 x 32 cm (AC Aix-les-Bains. LDC 14, p. 48)
- **Bains d'Aix en Savoie en 1827 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue.** 1  
**Bains d'Aix en Savoie en 1827 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue.** 1 plan ; 20 x 29 cm (AC Aix-les-Bains. LD C15 p. 15)

- **Plan du bâtiment royal des eaux thermales d'Aix-les-Bains / [S.n.]. Paris : Martenot et Delamotte, Plan du bâtiment royal des eaux thermales d'Aix-les-Bains / [S.n.]. Paris : Martenot et Delamotte, 1834. 1 est. : lithogr. (ill.). Dans : **Guide pittoresque aux eaux d'Aix en Savoie** / Chasseloup, p. 23**
- **Etablissement thermal d'Aix. Travaux de construction. Plan parcellaire des terrains à occuper et à céder à la ville d'Aix / B. Pellegrini (architecte). Ech. 1 : 500. [S.l.], 24 décembre 1856. 1 plan : couleur ; 31 x 21 cm. (AC Aix-les-Bains ; 4 N 1)**
- **Aix-les-Bains - Savoie. Etablissement thermal, propriété de l'Etat. Plan de l'étage / [S.n.]. Ech. Aix-les-Bains - Savoie. Etablissement thermal, propriété de l'Etat. Plan de l'étage / [S.n.]. Ech. 1 : 200. [S.l.], [ca 1925]. 1 tirage de plan ; 57 x 65 cm. (AC d'Aix-les-Bains. 4 N 2)**
- **Etablissement thermal. Aix-les-Bains. Etage des Berthollet / [S.n.]. Ech. 1 : 200. [S.l.], [ca 1925]. 1 tirage de plan ; 33 x 42 cm. (AC d'Aix-les-Bains. 4 N 2)**
- **Aix-les-Bains. Etablissement des Bains / Deroy, del. ; Muller, lith. Genève : Charnaux, [1855]. 1 Aix-les-Bains. Etablissement des Bains / Deroy, del. ; Muller, lith. Genève : Charnaux, [1855]. 1 est : lithograph. coul. ; 14 x 19 cm. (AC Aix-les-Bains : album Souvenir d'Aix les Bains)**
- **Douches des hommes n°1 / anonyme. [S. l.] : [S. n.], [début XIXe siècle]. 1 est : lithograph. ; 21 Douches des hommes n°1 / anonyme. [S. l.] : [S. n.], [début XIXe siècle]. 1 est : lithograph. ; 21 x 13 cm Dans : **Analyse chimique des eaux minérales de la Savoie** / Bonjean Joseph, p. 96**
- **Douches dites des Princes / Ph. Courtois. Chambéry : Courtois et Aubert, [1834]. 1 est. : Douches dites des Princes / Ph. Courtois. Chambéry : Courtois et Aubert, [1834]. 1 est. : lithogr. ; 20 x 36 cm Dans : **Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix-en-Savoie** / Despina, Constant, p. 81**
- **[Thermes nationaux. Façade du bâtiment royal] / V. P. [S. l.] : [S. n.], [Milieu XIXe]. 1 est. ; 8 [Thermes nationaux. Façade du bâtiment royal] / V. P. [S. l.] : [S. n.], [Milieu XIXe]. 1 est. ; 8 x 14 cm. (AC Aix-les-Bains : 15Fi 145)**
- **[Thermes nationaux. Bâtiment royal] / M. Nicolosino, dessinateur. [S. l.] : [S. n.], [fin XIXe [Thermes nationaux. Bâtiment royal] / M. Nicolosino, dessinateur. [S. l.] : [S. n.], [fin XIXe siècle]. 1 dess. : lavis ; 22 x 33 cm (AC Aix-les-Bains : 15Fi 38)**
- **[Fronton des thermes royaux] / Anonyme. Aix-les-Bains, 1970. 1 fotogr. n. et b.; 9 x 13 cm (AC [Fronton des thermes royaux] / Anonyme. Aix-les-Bains, 1970. 1 fotogr. n. et b.; 9 x 13 cm (AC Aix-les-Bains : 12Fi) Fonton**
- **[Une cabine de douche du bâtiment royal] / Demay. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 fotogr. ; [Une cabine de douche du bâtiment royal] / Demay. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 fotogr. ; 13 x 18 cm. (AC Aix-les-Bains : 12Fi 22/10)**
- **La piscine des hommes / [S.n.]. [vers 1930]. 1 fotogr. : n. et b. ; 18,5 x 27,5 cm. (AC La piscine des hommes / [S.n.]. [vers 1930]. 1 fotogr. : n. et b. ; 18,5 x 27,5 cm. (AC Aix-les-Bains)**
- **[Un Berthollet en bois] / anonyme. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 photog. : noir et blanc ;**



[Un Berthollet en bois] / anonyme. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 photog. : noir et blanc ; 13 x 18 cm  
(AC Aix-les-Bains : 12Fi 22/13)

## Bibliographie

- **DESPINE, Constant. Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix en Savoie. Annecy : Burdet, 1834. 170 p. ;**  
DESPINE, Constant. **Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix en Savoie.** Annecy : Burdet, 1834. 170 p. ; 21 cm  
p. 64-74
- **FRIEH-GIRAUD, Geneviève. Les thermes nationaux d'Aix-les-Bains. Le Fil de l'eau. Barberaz : FIGEP,**  
FRIEH-GIRAUD, Geneviève. **Les thermes nationaux d'Aix-les-Bains. Le Fil de l'eau.** Barberaz : FIGEP,  
2005. 259 p. : ill. ; 28 cm.  
p. 90-95
- **FRIEH-VURPAS, Geneviève, MOTTINI, Jérôme. Thermes Natianaux d'Aix-les-Bains en Savoie.**  
**Ebauche**  
FRIEH-VURPAS, Geneviève, MOTTINI, Jérôme. **Thermes Natianaux d'Aix-les-Bains en Savoie. Ebauche**  
**d'une relecture de l'histoire des Thermes Nationaux. Evolution des bâtiments et des pratiques thermales.**  
Aix-les-Bains : 1998. 36 p. multigr. : ill. ; 29 cm.  
p. 7-11
- **MOUXY DE LOCHE Jules de Histoire d'Aix-les-Bains. Chambéry : Imprimerie savoisienne, 1898. 2**  
**vol. :**  
MOUXY DE LOCHE Jules de **Histoire d'Aix-les-Bains.** Chambéry : Imprimerie savoisienne, 1898. 2 vol. :  
ill. ; 21 cm  
p. 389-402

## Périodiques

- **DUPOUY, André. Victor Amédée III, fondateur de la station thermales d'Aix-les-Bains. Arts et**  
DUPOUY, André. **Victor Amédée III, fondateur de la station thermales d'Aix-les-Bains.** *Arts et mémoire*, n  
° 7. Aix-les-Bains : Société d'Art et d'Histoire, 1996  
p. 3-14

## Annexe 1

### ANNEXE 1

**Traduction du texte de la dédicace placée sur le fronton** (FRIEH-GIRAUD Geneviève. *Les thermes d'Aix-les-Bains. Le Fil de l'Eau*, p. 92)

Cet édifice fut élevé pour les malades par Victor Amédée III, roi pieux, heureux et auguste, afin qu'ils puissent user plus commodément des eaux thermales jadis découvertes par les Romains.

## Annexe 2

### ANNEXE 2

**Extrait du devis instructif du 15 décembre 1776** (AH Thermes nationaux)

Tous les membres qui composent cette bâtisse devront être voûtés, partie à plein cintre, partie à cul de lampe, partie à lunette, et autre partie, ou à bonnet de prêtre, ou selon une autre figure, qui sera déterminée lors de leur construction, à l'exception de l'appartement destiné pour les Princes, dont la première chambre d'entrée, avec l'alcôve et les cabinets, devra avoir un plancher, et un plafond par dessous.

Dessus chaque emplacement des bains, l'on pratiquera dans les voûtes une lanterne terminée par un dôme à voûte de four, ainsi qu'il est porté dans les susdits dessins.

Tous les murs seront construits de la hauteur indiquée sur lesdits dessins, et, quant à leur épaisseur, elle sera déterminée lors de leur construction qui n'excédera cependant pas celle de trente onces, et ne sera pas moindre de douze, sauf les séparations de l'alcôve qui n'auront que six onces...

Le rez terre de toute ladite bâtisse devra être platelé en pierres plates régulières proprement taillées. Tous les angles de ce bâtiment seront en pierres de taille, de même que les portes et fenêtres ouvragées avec les ornements portés par lesdits dessins.

Le bassin tracé sur le plan, de même que les nouveaux emplacements des douches, avec celui réservé pour les Princes, seront tous platelés avec des pierres plates, avec leurs contours et gradins en pierre de taille.

Les deux pavillons devront être couverts avec un toit à la mansarde, et le restant de la bâtisse à trois pans, soit selon l'expression vulgaire du pays « pavillon ». Et quant aux dômes des lanternes ils seront à hexagones, le tout selon l'idée et propositions fixées en les susdits dessins.

Tous les murs devront être construits avec la plus parfaite qualité de pierres non susceptibles de décomposition. Les blocs... seront de même construits parfaitement sans la moindre irrégularité des alignements, laissant des assiettes convenables dans tous les endroits où les voûtes devront être impostées ; de même que des petites ouvertures pour placer les clefs de fer à [...], et pour le passage des canaux aux endroits qui seront indiqués par le Directeur.

La chaux à employer dans le susdit mortier devra être de qualité maigre, parfaitement cuite à propos, sans être brûlée, ni vitrifiée, qui devra être employée toute fraîche, sans être éventée ni réduite en poussière, mais encore en blocs tels qu'ils sortiront du chaux four, qui sera réduite en mortier à mesure de l'emploi, sans qu'il en reste de fait pour le jour suivant...Le sable devra être gros...Les crépissages seront faits au frottoir...Comme les façades extérieures sont décorées de pilastres et tableaux...le susdit stuc dans lequel on a intimement broyé une petite partie de cendres d'azur pour former un gris tirant sur le bleu tendre, ainsi que la proportion sera donnée à son temps. Et quant aux pilastres et autres saillies, l'on appliquera ledit stuc tout blanc, tel qu'il sera produit de la chaux et poudre... Le choix des pierres de taille que l'on devra employer généralement dans toute la susdite bâtisse étant un objet qui exige la plus scrupuleuse attention...toute espèce de molasse sera rejetée de même que toutes les autres espèces de pierre dont la cohésion de leurs parties sera écaillée...La montagne...nommée le Biollay, à peu de distance de la ville d'Aix, pourrait, faisant des recherches, fournir [...] propices à ladite bâtisse...Les socles et soubassements devront être faits et formés avec la pierre que l'on nomme vulgairement « Berlan », existante peu au dessus des bains d'alun...Toutes les pierres des pilastres, contre-pilastres, angles, socles, soubassements, colonnes, leurs bases, chapiteaux et entablements seront ouvragés à la fine boucharde sans le moindre écaillage. Chaque colonne sera composée tout au plus de trois morceaux de hauteur...leurs fustes devront avoir un renflement, selon les bonnes règles de l'art. Au milieu dudit fronton seront placées les armoiries de Sa Majesté, taillées dans un seul bloc, sans défaut et de qualité la plus blanche que l'on pourra trouver à deux lieues à la ronde de la ville d'Aix. Quant à la couronne elle sera faite en cuivre jaune, bien polie et lustrée... Les pilastres du portique seront faits avec la susdite qualité de pierre nommée Berlan... ; toutes les chambres, cabinets, corridors, vestibule, de même que la cour seront platelés avec des pierres plates toutes de l'épaisseur de trois onces. Tous les toits seront couverts avec des ardoises de la meilleure qualité de Cevins...

## Annexe 3

### ANNEXE 3

#### **Adjudication des travaux de construction des thermes d'Aix** (AD Savoie. 4 B 452. 19 avril 1777)

L'an mil sept cent soixante et dix sept et le dix neuf du mois d'avril après midi au bureau de l'intendance générale de Savoye par devant le seigneur Félix Capien Vacca, intendant général de justice, police, et finances pour S. M. deçà les monts, et en présence des témoins cy après nommés.

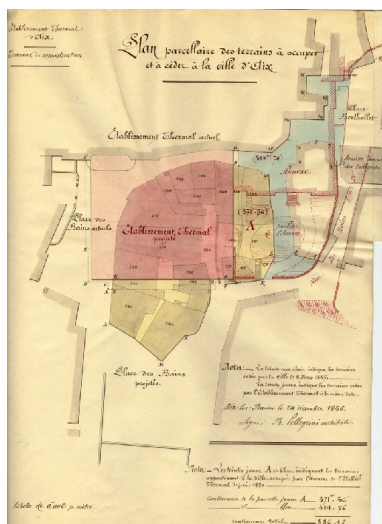
A tous soit notoire et manifeste que S. M. par lettre à cachet du onze juin de l'année dernière, adressée au dit seigneur intendant général par le canal du bureau d'Etat des affaires internes par le courrier du douze du même mois aient jugé nécessaire qu'il soit construit un bâtiment derrière la ville d'Aix, suffisant pour y loger un plus grand nombre d'étrangers, ainsi qu'à leur fournir toutes les commodités praticables, lui a fait remettre le plan du dit bâtiment avec le devis et mémoire instructif pour lui donner exécution et lui a en même tems mandé que comme la dépense totale y est calculée à quarante huit mille livres, son intention est qu'elle soit répartie en quatre années, en quatre portions égales de douze mille livres chacune et de la manière cy après savoir celle de quatre mille livres sur les royales finances, celle de cinq mille six cent soixante six livres, treize sols quatre deniers sur le Duché de Savoye, non comprise la province de Savoye propre, celle de quinze cent cinquante cinq livres, onze sols, deux deniers sur la dite province, non comprise la ville et territoire d'Aix, et les paroisses circonvoisines, à la distance de trois mille, et celle de sept cent sept livres quinze sols six deniers, sur la ville et territoire d'Aix, ainsi que les paroisses susdites, il a été en conséquence publié des affiches tant dans la présente ville et dans celle d'Aix, que dans toutes les capitales et lieux principaux des autres provinces de ce Duché, en datte du douze février dernier, pour invités ceux qui voudraient entreprendre la construction du susdit bâtiment de comparaître au bureau de l'Intendance générale le mardy, quatre mars suivant, à dix heures du matin, où les plans, devis et instructions leurs seraient communiqués et à présenter ensuite leur proposition pour en voir successivement adjuger l'entreprise, ainsi qu'il écherrait à ceux qui auraient fait meilleure parti moienant bonne caution, comme le seigneur Intendant général avait envoyé en communication au bureau général des finances les instructions et devis suivant qu'il en avait été requis par lettre du vingt trois novembre de l'année dernière, par la quelle il lui fut en même tems participé qu'il y avait un entrepreneur à Turin qui voudrait faire un parti, lequel serait ensuite envoyé

cacheté, que par autre du dit bureau général du premier mars, la personne qui s'étoit proposée de se rendre de Turin à Chambéry, pour faire sa proposition, le quatre du dit mois, jour assigné pour l'adjudication, ne pouvait s'y trouver que le treize, et que tous les miseurs s'étant présentés le dit jour quatre, pour faire la leur, le dit seigneur Intendant général les renvoya tous à comparaître à son bureau le jedy treize du dit mois, où étant iceux comparus, il réunirent chacun leur partis par billet cachetté, leur aiant préalablement fait faire la lecture à tous des susdits devis et instructions et exhibition des plans, le tout quoi avait été auparavant communiqué à ceux qui avaient souhaités de les voir, ensuite de quoi ils réunirent chacun leur partis par billets cachettés, et dans la vue que la personne dont cy dessus pourrait arrivé à tems pour faire une proposition, à propos de différer à un autre jour l'adjudication de cettre entreprise, mais les sieur, Andree, Burnier, Renaud, Basso, Favre, Gaillard, et Perrier, ne voulant pas consentir à ce nouveau renvoy, en alleguant que le premier leur avait déjà causé des frais, donnèrent leur déclaration par écrit sous la datte du même jour treize, que si l'adjudication n'avait pas délibérée le même jour à celui d'entre eux qui aurait fait la meilleurs proposition, ils se désisterait de tous leur engagement, sur quoi le dit seigneur intendant général les renvoya tous à comparaître encor par devant lui le lendemain quatorze à dix heures du matin, où aiant iceux comparus de même que plusieurs autres miseurs, il fut de nouveau déclaré à tous que si quelqu'un d'entre eux voulait faire quelques propositions, ils y étaient à tems, que d'abord l'ouverture et la lecture en seraient faittes en présence de tous, et que l'entreprise resterait adjudgée en faveur de celui qui l'aurait fait meilleurs, et ayant unanimement répondu et déclarés qu'ils n'en boulaient faire ni remettre aucun autre, il fut procédé à l'ouverture des billets réunis comme est dit cy devant cachettés, le premier desquels fut celui du Sr Brunier, qui offrait de se charger de l'exécution de tous les travaux dont s'agit sous la forme de trente six mille huit cent livres, au moyen qu'il lui fut fourni la poudre de guerre, pour miner les pierres nécessaire à la construction du bâtiment sus énoncé, en la payant sur le pied de seize livre le rup, le second fut celui du Sr Andrier qui portait l'offre de trente sept mille livres, le troisième celui du Sr Gaillard était de trente neuf mille neuf cent livres, le quatrième était celui du Sr Reanud étant de trente neuf mille et cinq cent livres, le cinquième celui du Sr Favre, de trente huit mille et deux cent livres, le sixième celui du Sr Mugnier de quarante deux mille, le septième celui du Sr Basso de trente six mille cinq cent livres, le huitième celui du Sr Perrier de quarante mille livres de manière que celui du Sr Basso étant le meilleur de tous les miseurs aiant déclaré ne vouloir rien y rabattre, l'entreprise lui resta adjudgée pour la somme de trente six mille cinq cent livres.

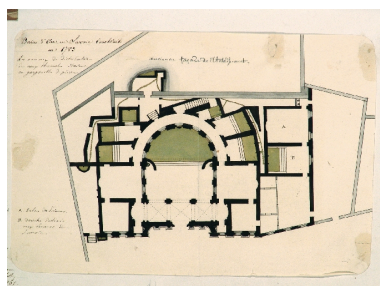
Pour ce, est il que l'an et jour que dessus par devant moy notaire royal, sousigné et en présence des témoins en fin nommés, s'est en personne établi et constitué le dit Sr Etienne Basso, feu Jean Baptiste Basso, natif de Coumendone dans la province de Bielle, en Piémont, lequel de gré, pour lui et les siens a promis et par le présent il promet s'oblige, et se soumet d'exécuter tous les travaux en construction d'un bâtiment pour les bains d'Aix portés par les trois plans signés par Mr le Comte de Robilant, aussi bien que par son mémoire instructif et calcul dix may et huit juin de l'année dernière, de même que par le devis estimatif détaillé par articles et instructions y joint dressés par le Sr architecte Capelliny le quinze décembre de la dite année, lesquelles pièces seront signées par le dit Sr entrepreneur ainsy que par ses (-) et resteront au bureau de l'intendance pour y avoir recours dans les différentes circonstances qui se présenteront, sauf audit Sr Basso de faire prendre des doubles des susdits plans à ses frais, tous lesquels travaux de construction susdit, il promet exécuter et rendre parfaitement achevés et recevables à dire d'experts dans le terme de quatre années consécutives, et répartitionement chaque année la portion, ainsi et de la manière prescrite par les devis et instructions sus énoncées, à peine de tous dépens, dommages, intérêts, sous l'obligation et constitution de tous ses biens présents et avenir, sous la clause fiscale et camérale, et c'est pour le prix et somme de trente six mille cinq cent livres qui lui seront païées en quatre portions égales répartitionement pour chacune de ses quatre années de son entreprise, dont la première sera de neuf mille cent vingt cinq livres, desquelles neuf mille cent vingt livres, la moitié luy sera païée par avance et l'autre moitié après que l'architecte commis aura vérifié et reconnu la première portion duement exécutée et successivement d'une année à l'autre jusqu'à l'acte de réception d'oeuvre du tout, et sous la réserve ainsi qu'il fut promis à tous les miseurs lors de l'expédition de l'entreprise qu'il luy soitourny la grosse poudre dont sera besoin pour miner aux carrières les quartiers de pierres de roch nécessaires pour la construction du susdit bâtiment au moyen d'payement qu'il en fera en argent comptant au prix de seize livres le rup, prix dans le magasin général des plombs et poudre en la présente ville, promettant en outre ledit Sr Basso dans le cas que le seigneur Intendant général jugea à propos de faire réédifier les maisons qu'on démolira pour l'emplacement du nouveau édifice de se charger sous les mêmes peines obligation et constitution de biens et clauses que dessus de sa réédification des dites maisons, conformément à ce qu'il est porté par l'article dix huit et détail qui s'ensuit des conditions, instructions et obligations mises en fin du devis estimatif du Sr Capelliny cy devant désigné sous la datte du quinze décembre de l'année dernière. Pour l'assurance de quoi se sont personne établis et constitués le Sr Claude François à feu Charles Burnier, natif d'Héry en Genevois, habitant en la paroisse de la Motte, et Gaspard à feu Philippe Billisser, natif et habitant de la présente ville, lesquels de grès pour eux et les leurs solidairement l'un pour l'autre, l'autre pour le tout après avoir chacun renoncés à tous bénéfices de division, ordre, (-) et au droit de compellir plutôt le principal que les cautions, se sont rendus plaïges cautions dudit Sr Basso, pour l'exécution de tout le contenu au présent qu'ils promettent observer dans sa forme et teneur, aux peines de tous dépens dommages, intérêts et à l'obligation de tous leurs biens présents et avenir, qu'ils se constituent tenir sous la clause fiscales et camérale dont l'importance leur a été ainsy qu'au dit Sr Basso expliqué par je notaire soussigné auxquelles peines, obligations et constitutions de biens que dessus, de Sr Basso principal à promis les relever dédommager et garantir de tout ce qu'ils pourraient souffrir à l'occasion du présent, fait et prononcé audit lieu,

au jour que dessus par je dit notaire soussigné excusant le Sr Bauregard, (-) en chef de la ditte intendance générale en présence du Sr François fils du Sr Henry, Jean Baptite Trepier et du Sr Louis fils à feu Pierre Saravine tous deux natifs et bourgeois et habitants de la présente ville témoins requis.

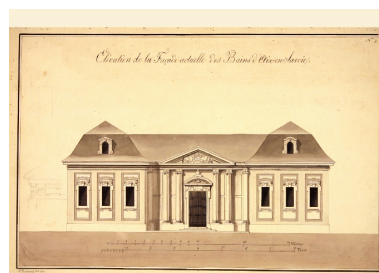
## Illustrations



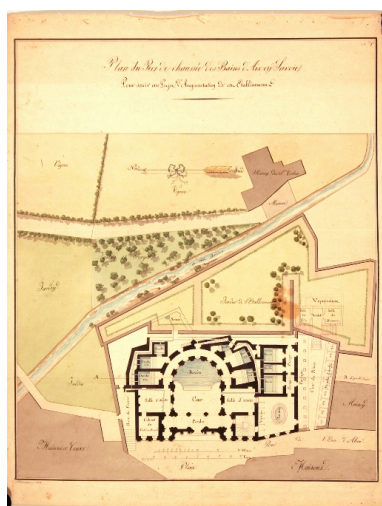
Plan parcellaire  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300424NUCB



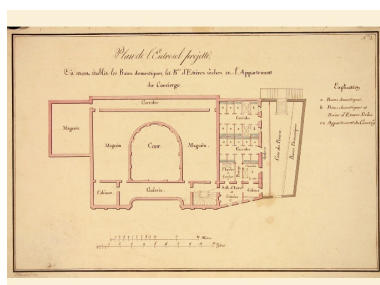
Plan du Bâtiment Royal en 1789  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300440NUCB



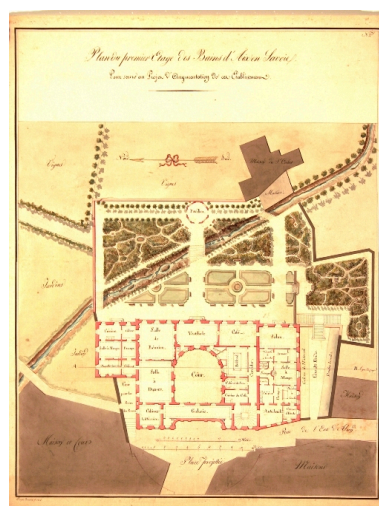
Façade de l'ancien bâtiment en 1818  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300546NUCB



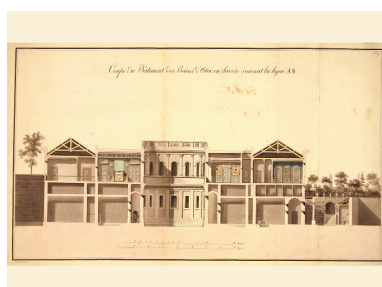
Projet 1818 : plan du rez-de-chaussée  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300541NUCB



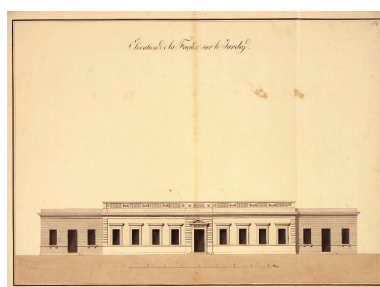
Projet 1818 : plan de l'entresol  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300545NUCB



Projet 1818 : plan du 1er étage  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300542NUCB



Projet 1818 : coupe  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300544NUCB

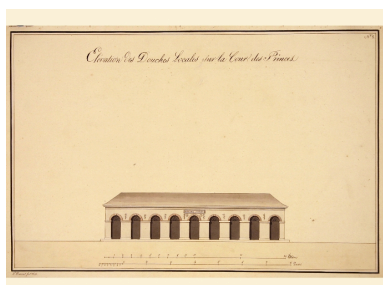


Projet 1818 : façade sur jardin  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300543NUCB

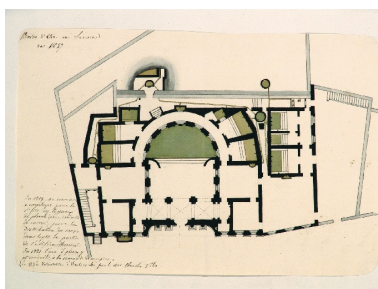


Projet 1818 : élévation  
sur la cour des Princes  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300547NUCB

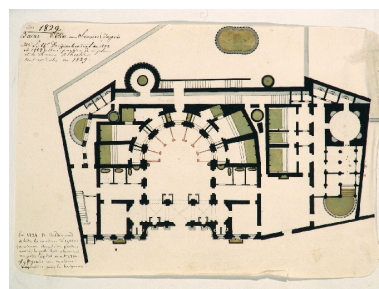




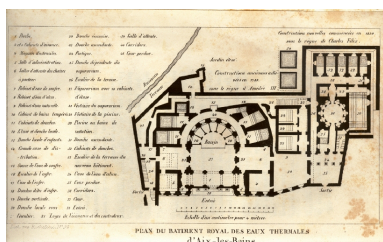
Projet 1818 : élévation des  
douches sur la cour des Princes  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300548NUCB



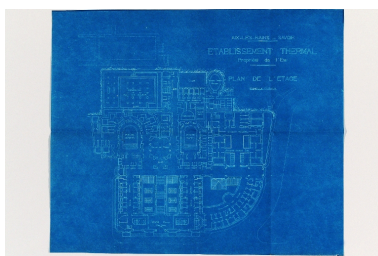
Plan de 1827  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300441NUCB



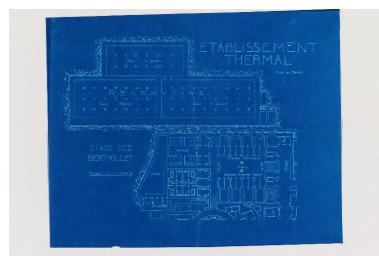
Plan de 1829  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300442NUCB



Plan de 1834  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300445NUCB



Plan de l'étage  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300421NUCB



Etage des Berthollets  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300423NUCB



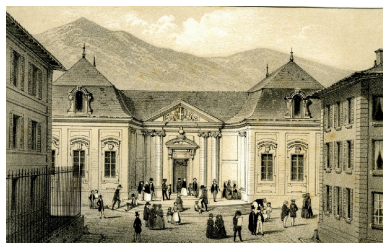
Vue dans le site  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20057300195NUCB



Vue d'ensemble  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300234NUCB



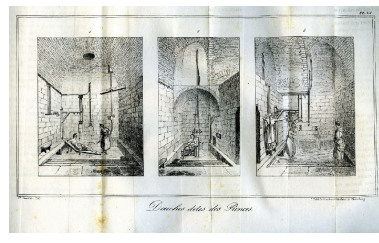
Projet de restauration, 1821  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300238NUCB



Façade ouest  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300236NUCB

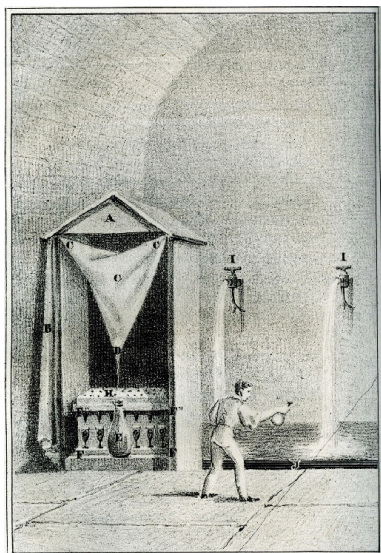


Fronton du portail  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300233NUCB

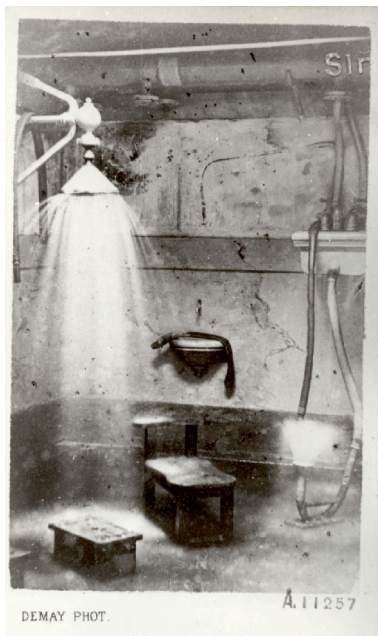


Douches, dites des Princes  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300239NUCB

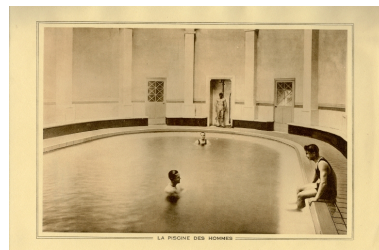




douches  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20067300240NUCB



Cabine de douche  
Repro. François Fouger,  
Autr. Demay  
IVR82\_20087300260NUCB



Piscine des hommes  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20047300607NUCB



Berthollet en bois, début XXe siècle  
Repro. François Fouger  
IVR82\_20127301041NUCB



Façade, aile gauche  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20047300370NUCA



Fronton avant restauration  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20047300372NUCA



Colonnes avant restauration  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20047300371NUCA



Façade du corps central  
après restauration  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20067300489NUCA



Piscine vue de l'entrée  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20067300220NUCA



Piscine en cours de restauration  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20067300337NUCA



Piscine après restauration  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20067300491NUCA



Division d'Enfer  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20047300373NUCA



Division d'Enfer : douche locale  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20047300374NUCA



Division d'Enfer : douche verticale  
Phot. François Fouger  
IVR82\_20047300375NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Généralités (IA73001081) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

### Oeuvre(s) contenue(s) :

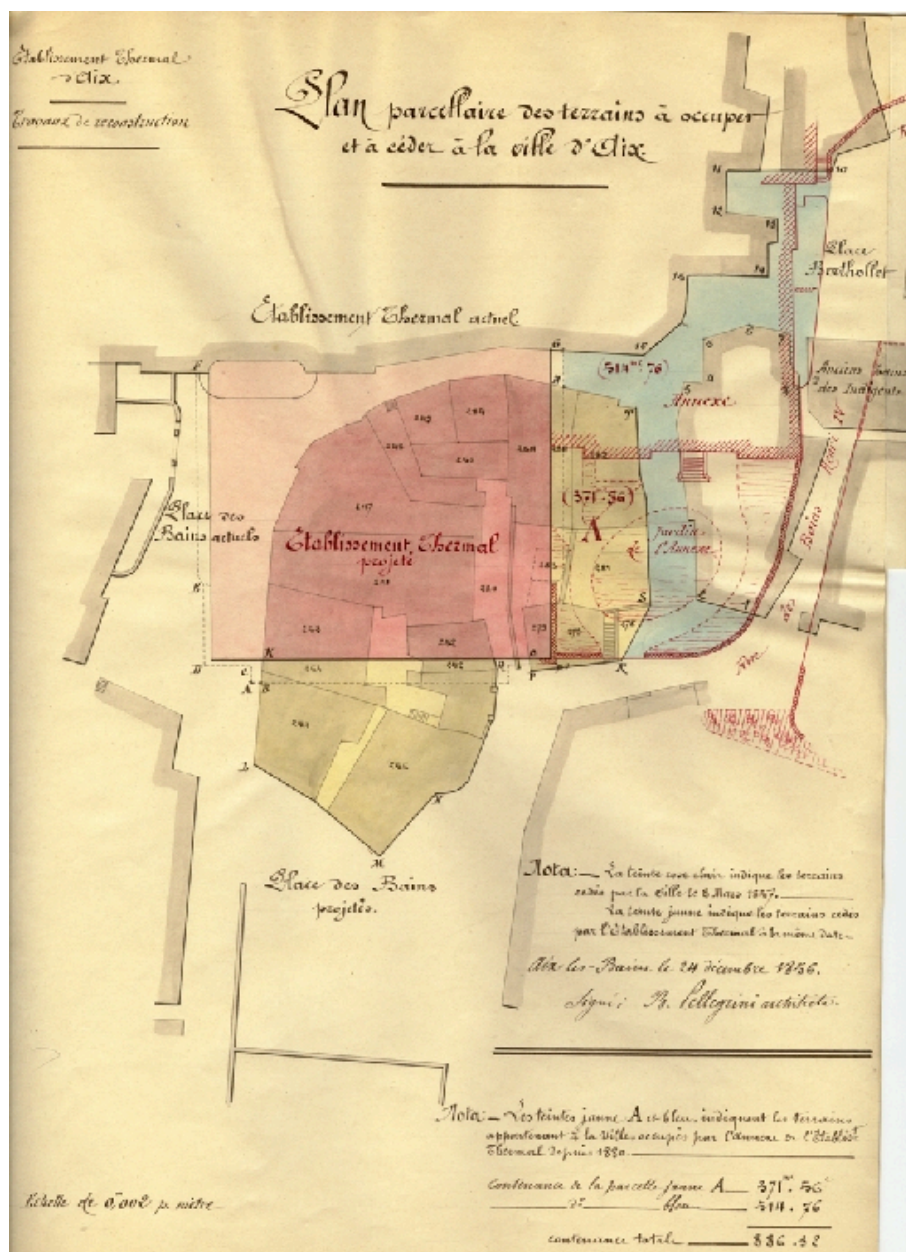
### Oeuvre(s) en rapport :

Ancien établissement thermal, dit Anciens Thermes nationaux (IA73001191) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains, Centre historique, place Maurice Mollard , rue Georges Ier

Auteur(s) du dossier : Marie-Reine Jazé-Charvolin, Joël Lagrange, Clémentine Combre

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains





## Plan parcellaire

Référence du document reproduit :

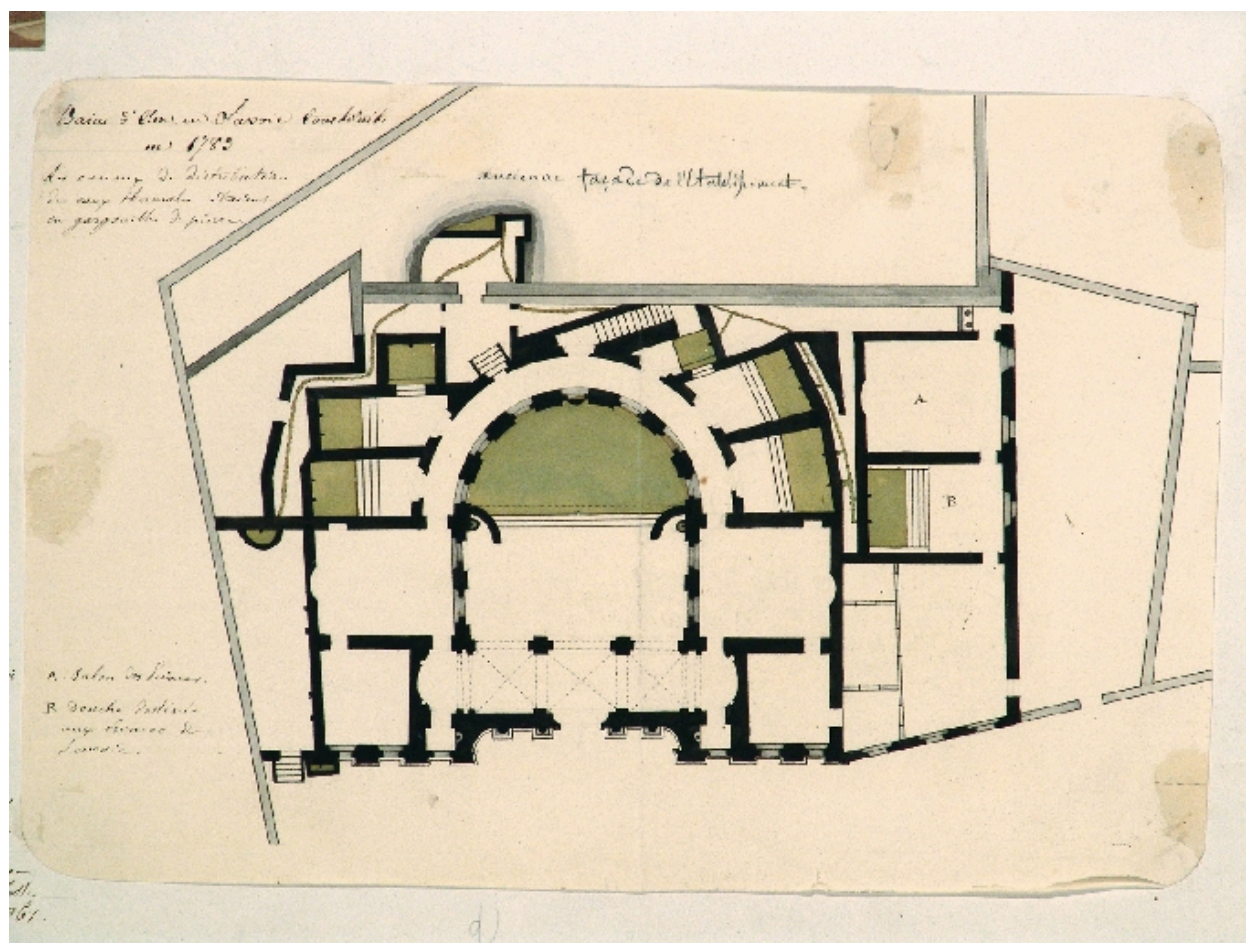
- **Etablissement thermal d'Aix. Travaux de construction. Plan parcellaire des terrains à occuper et à céder à la ville d'Aix / B. Pellegrini (architecte).** Ech. 1 : 500. [S.l.], 24 décembre 1856. 1 plan : couleur ; 31 x 21 cm. (AC Aix-les-Bains ; 4 N 1)
- **Etablissement thermal d'Aix. Travaux de construction. Plan parcellaire des terrains à occuper et à céder à la ville d'Aix / B. Pellegrini (architecte).** Ech. 1 : 500. [S.l.], 24 décembre 1856. 1 plan : couleur ; 31 x 21 cm. (AC Aix-les-Bains ; 4 N 1)

IVR82\_20047300424NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du Bâtiment Royal en 1789

Référence du document reproduit :

- **Bains d'Aix en Savoie, construits en 1783 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. Bains d'Aix en Savoie, construits en 1783 / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue. 1 plan ; 20 x 29 cm (AC Aix-les-Bains. LD C15 p. 14)**

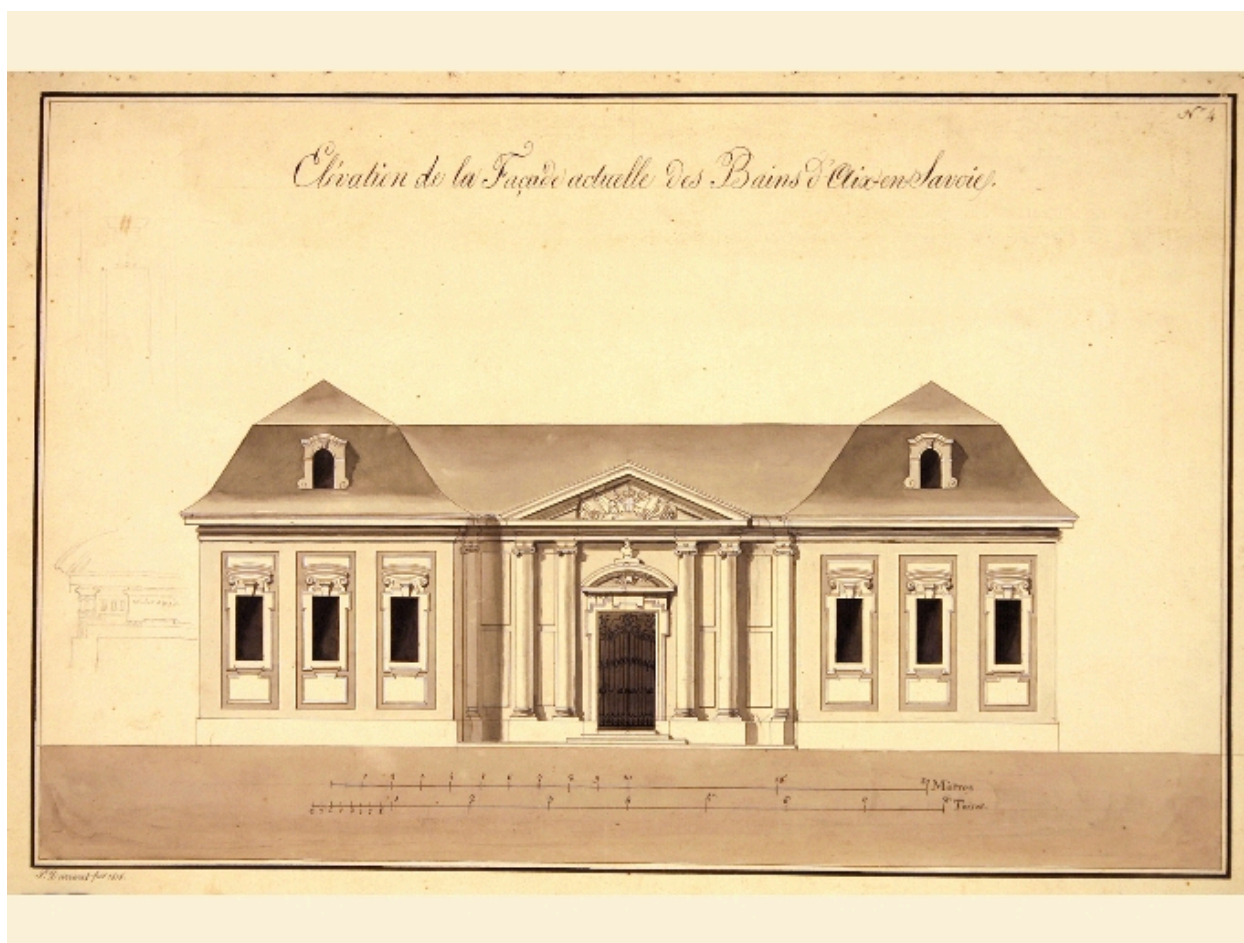
IVR82\_20047300440NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Façade de l'ancien bâtiment en 1818

Référence du document reproduit :

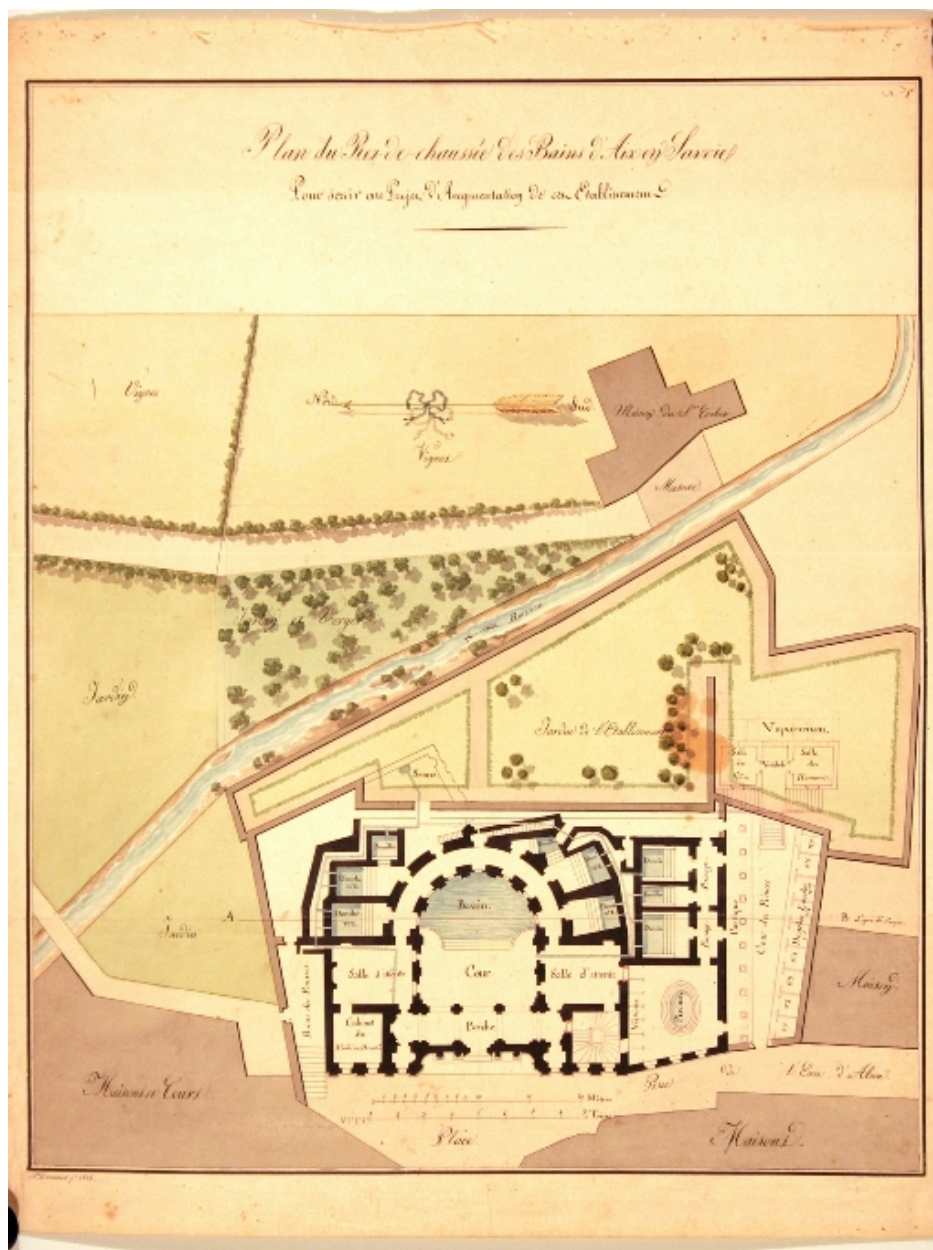
- **Elévation de la façade actuelle des Bains d'Aix-en-Savoie / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 :**  
**Elévation de la façade actuelle des Bains d'Aix-en-Savoie / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1**  
plan ; 28 x 42 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)

IVR82\_20067300546NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet 1818 : plan du rez-de-chaussée

Référence du document reproduit :

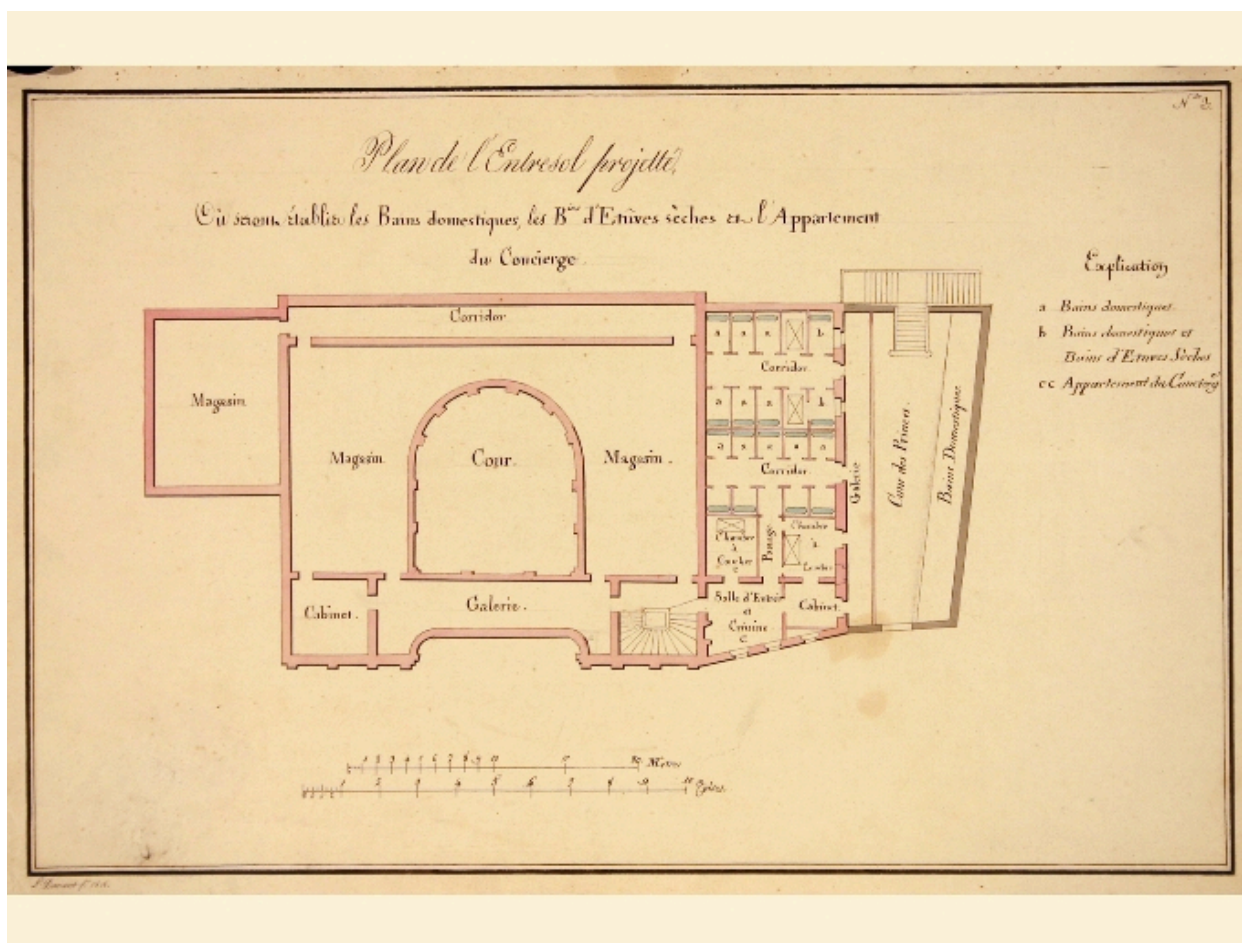
- **Plan du rez-de-chaussée des Bains d'Aix en Savoie. Pour servir au projet d'augmentation de cet Établissement** / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. inconnue. 1 plan ; 55 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)

IVR82\_20067300541NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet 1818 : plan de l'entresol

Référence du document reproduit :

- **Plan de l'entresol projeté où seront établis les bains domestiques, les bassins d'étuves sèches et l'appartement** / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ; 28 x 42 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)

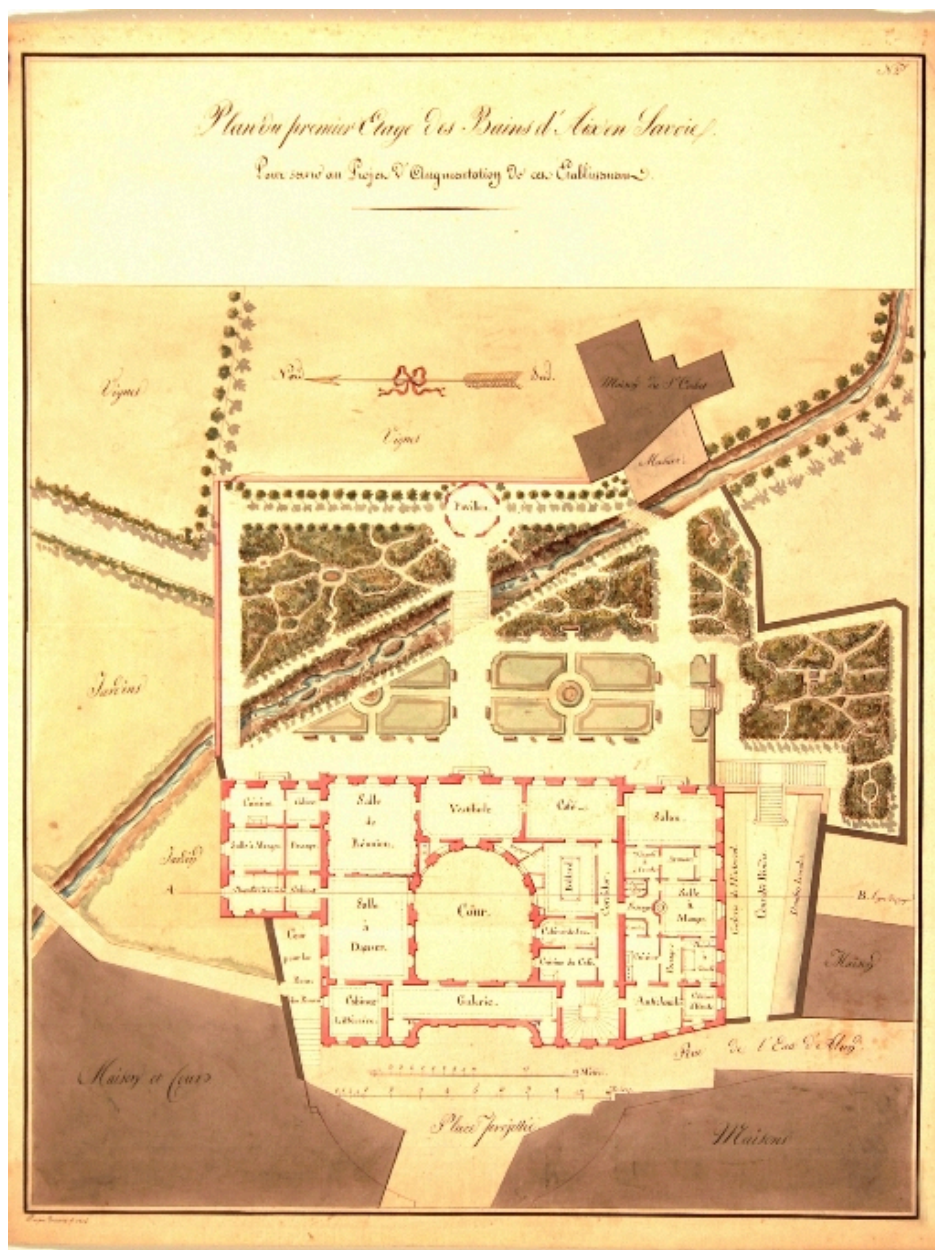
IVR82\_20067300545NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Projet 1818 : plan du 1er étage

Référence du document reproduit :

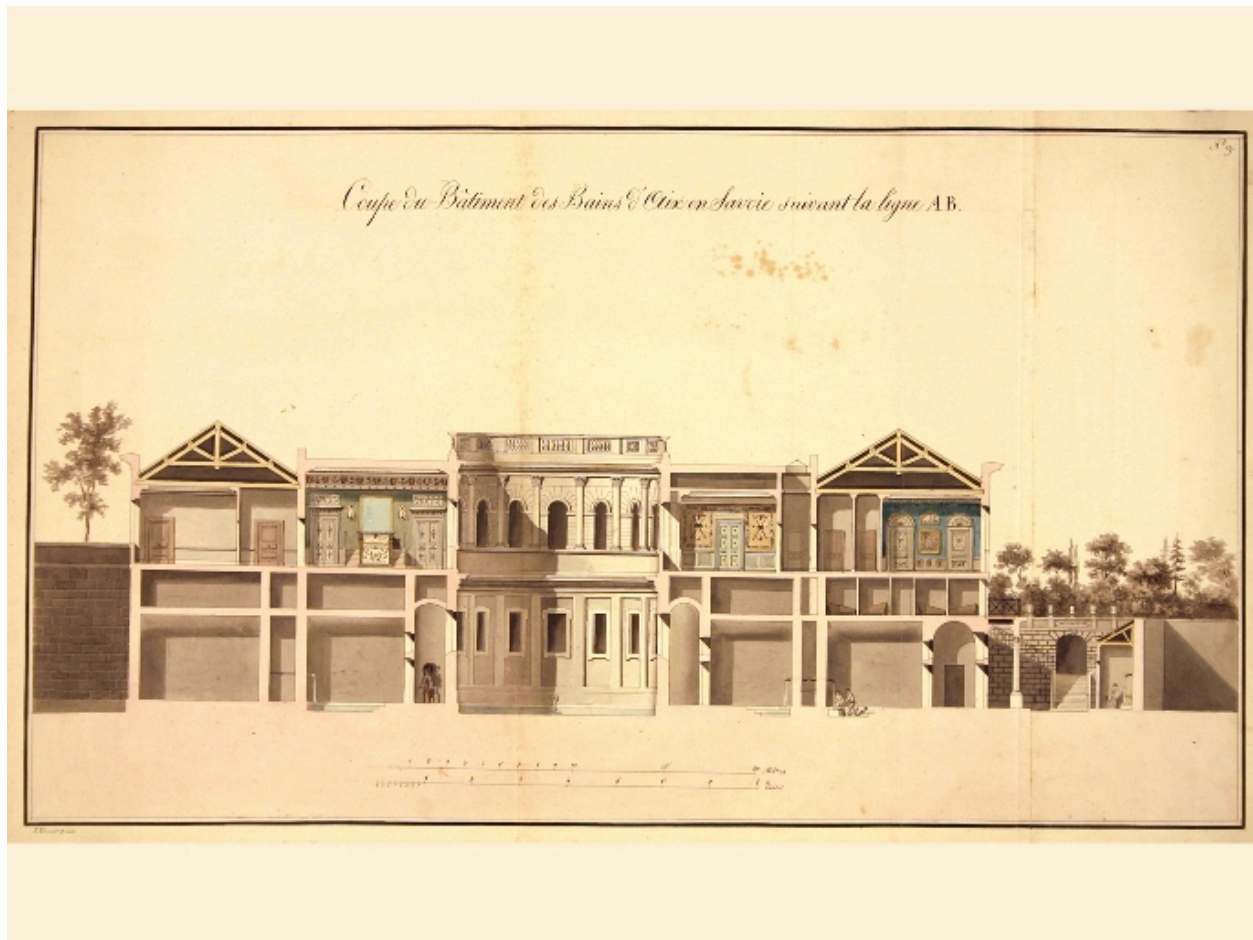
- **Plan du premier étage des Bains d'Aix en Savoie. Pour servir au projet d'augmentation de cet Etablissement** / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. inconnue. 1 plan ; 58 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)

IVR82\_20067300542NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet 1818 : coupe

Référence du document reproduit :

- **Coupe du bâtiment d'Aix en Savoie suivant la ligne AB / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.**  
**Coupe du bâtiment d'Aix en Savoie suivant la ligne AB / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.** 1 plan ; 42 x 70 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)

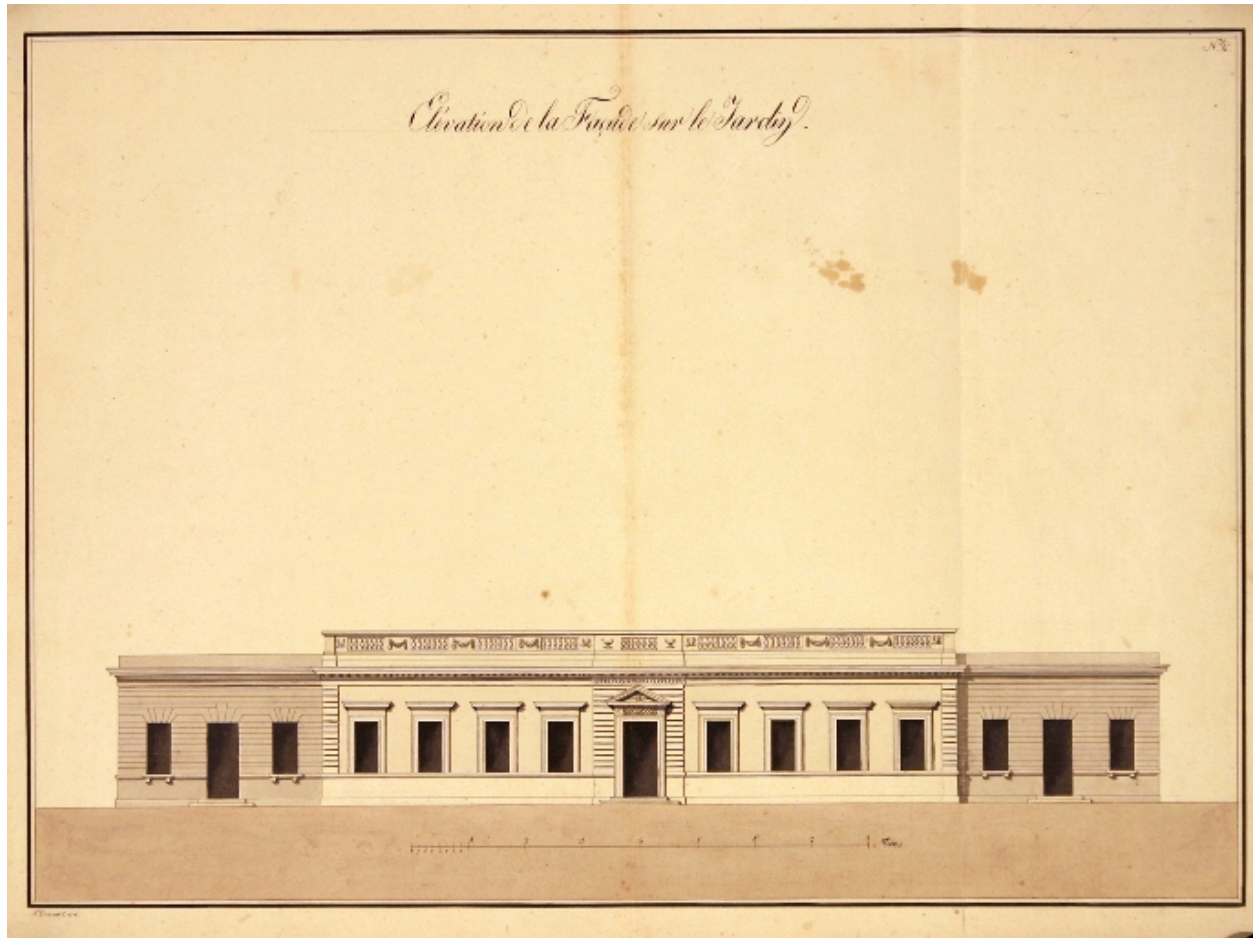
IVR82\_20067300544NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Projet 1818 : façade sur jardin

Référence du document reproduit :

- **Élévation de la façade sur le jardin / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ; 42 x 58**  
**Élévation de la façade sur le jardin / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ; 42 x 58 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)**

IVR82\_20067300543NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet 1818 : élévation sur la cour des Princes

Référence du document reproduit :

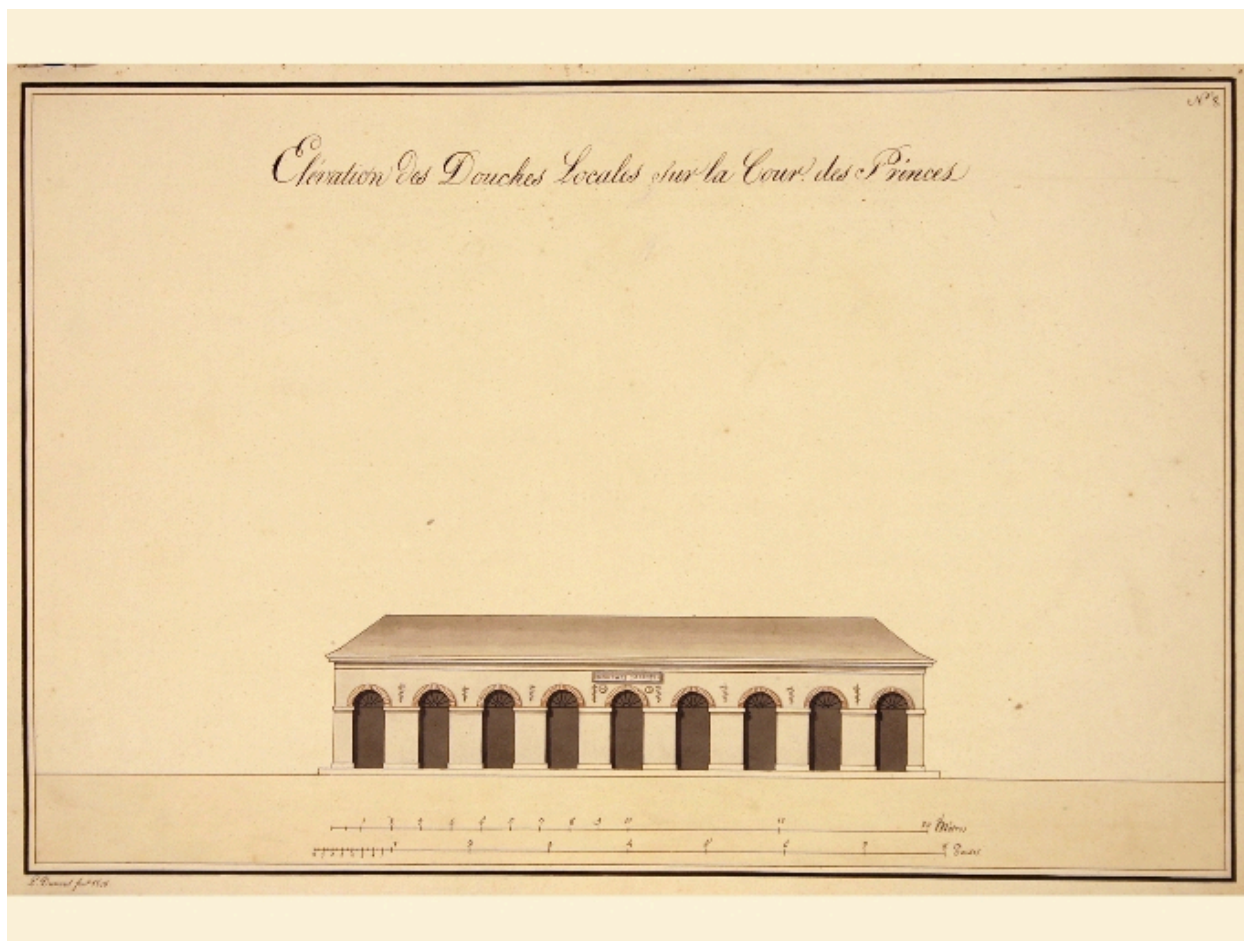
- **Façade sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ; 29 x 44 cm.**  
**Façade sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ; 29 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)**

IVR82\_20067300547NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet 1818 : élévation des douches sur la cour des Princes

Référence du document reproduit :

- **Élévation des douches locales sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20.**  
**Élévation des douches locales sur la cour des Princes / Prosper Dunant. Annecy, 1818. Ech. 1 : 20. 1 plan ;**  
29 x 44 cm. (AC Aix-les-Bains. LD)

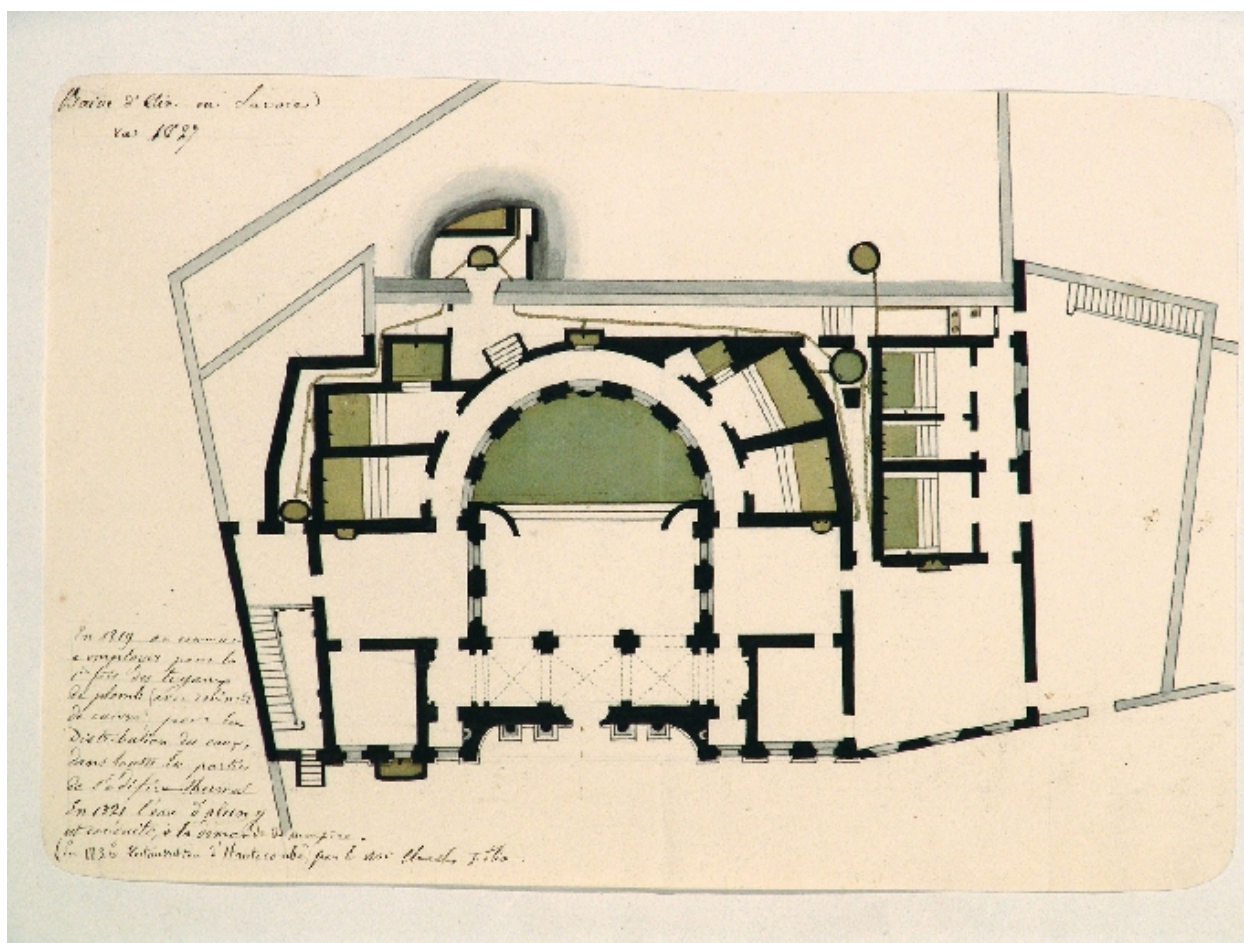
IVR82\_20067300548NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan de 1827

Référence du document reproduit :

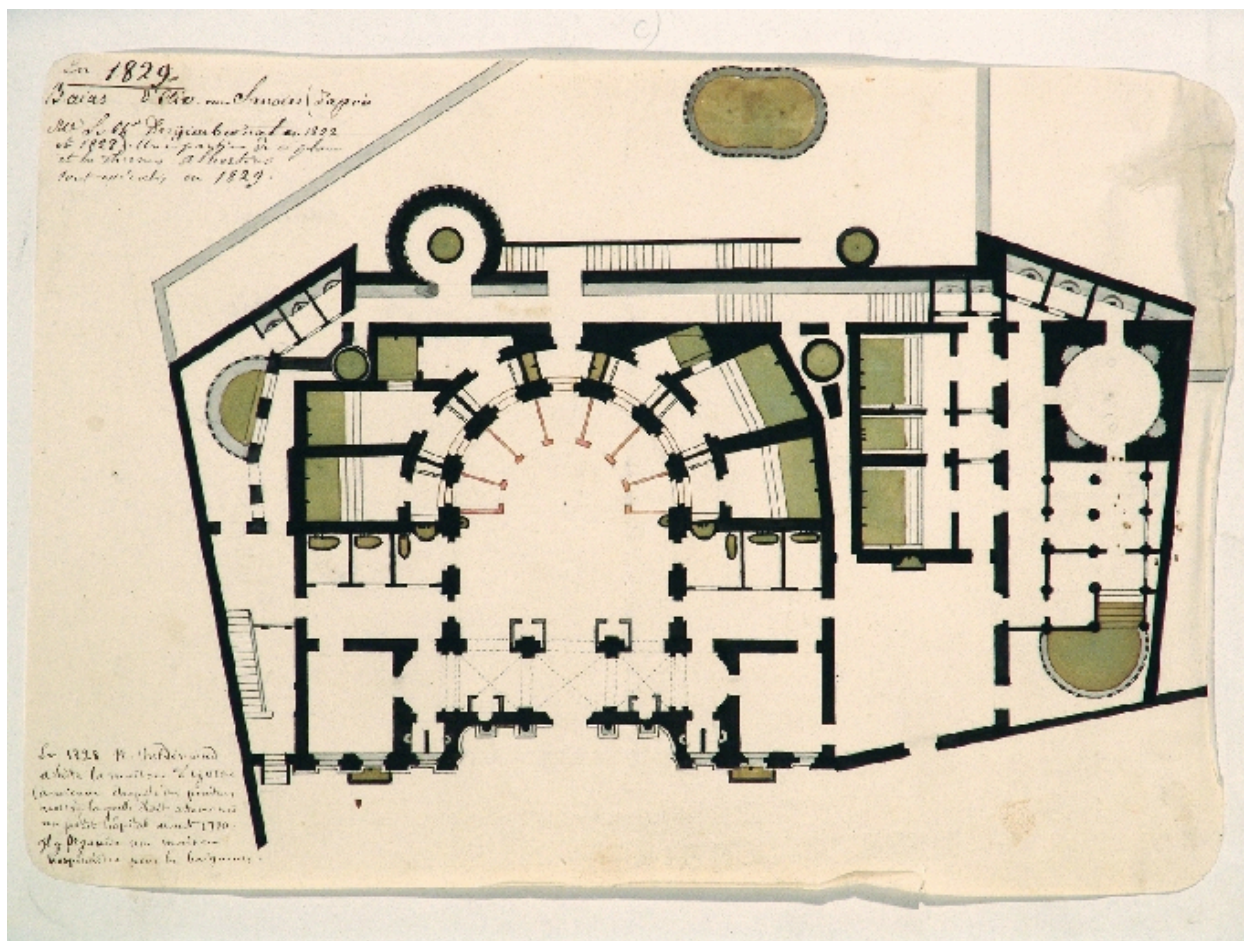
- **Bains d'Aix en Savoie en 1827** / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue. 1  
**Bains d'Aix en Savoie en 1827** / [Despine]. [Aix-les-Bains], [début XIXe siècle]. Ech. inconnue. 1 plan ; 20 x 29 cm (AC Aix-les-Bains. LD C15 p. 15)

IVR82\_20047300441NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de 1829

Référence du document reproduit :

- **En 1829. Bains d'Aix en Savoie d'après le Chevalier de Gimbernats en 1822 et 1828 / Despines, En 1829. Bains d'Aix en Savoie d'après le Chevalier de Gimbernats en 1822 et 1828 / Despines, Constant.** Aix-les-Bains, [début XIXe siècle]. Ech. inconnue. 1 plan : lavis ; 21 x 29 cm. (AC Aix-les-Bains. LD C 14, p. 24)

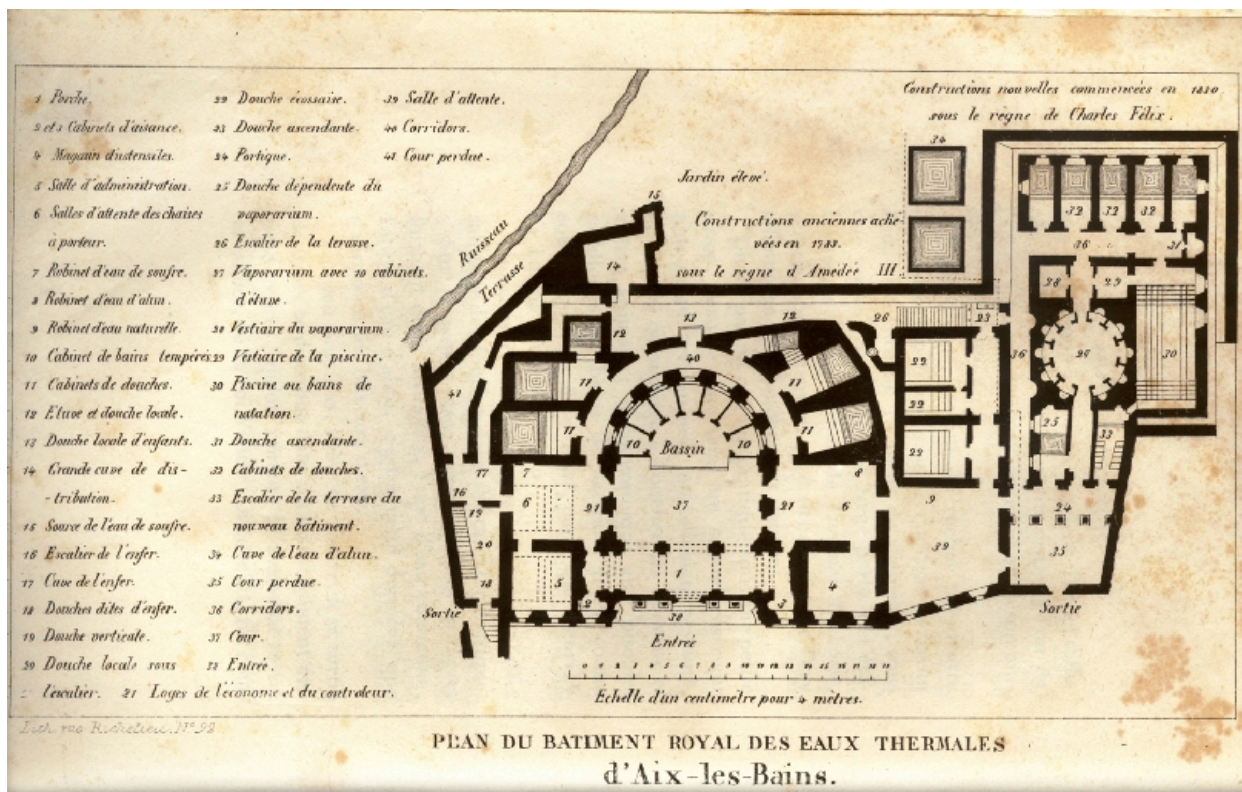
IVR82\_20047300442NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan de 1834

Référence du document reproduit :

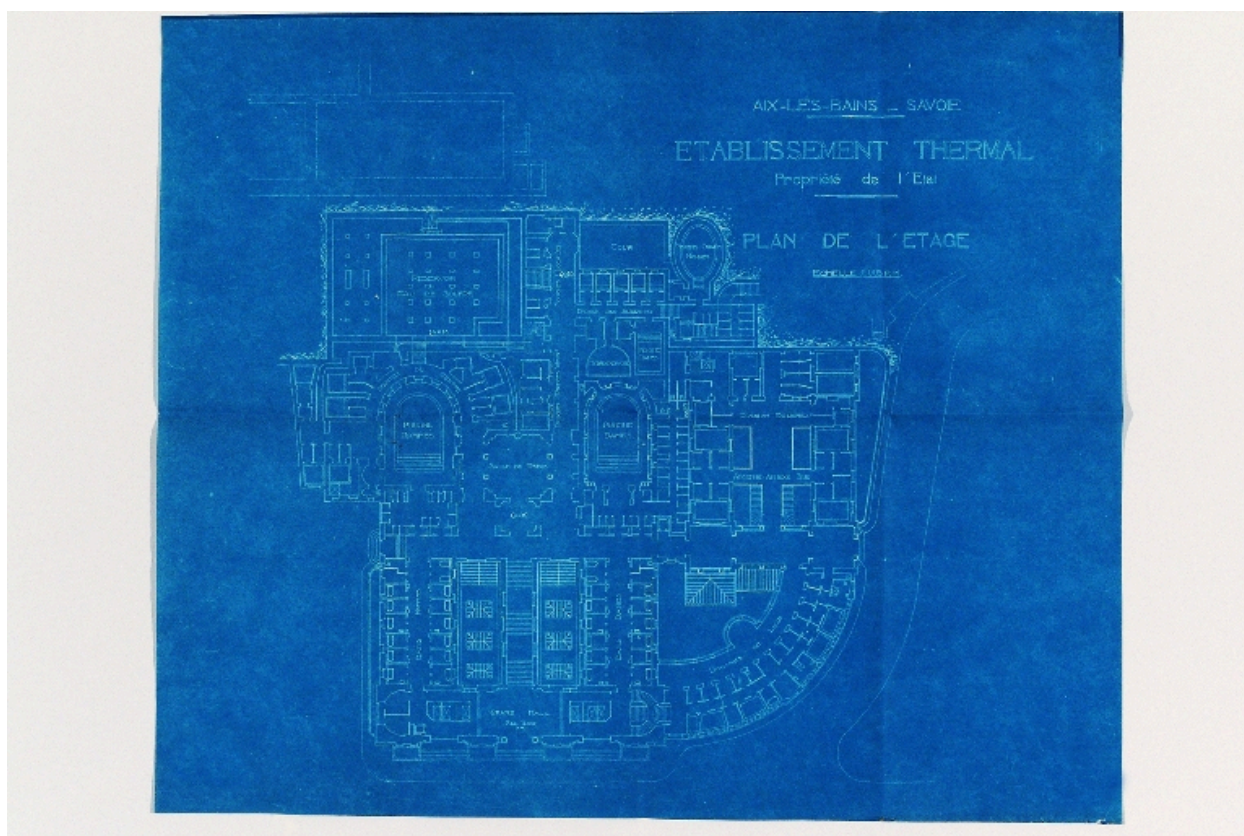
- **Plan du bâtiment royal des eaux thermales d'Aix-les-Bains / [S.n.]. Paris : Martenot et Delamotte, Plan du bâtiment royal des eaux thermales d'Aix-les-Bains / [S.n.]. Paris : Martenot et Delamotte, 1834. 1 est. : lithogr. (ill.). Dans : Guide pittoresque aux eaux d'Aix en Savoie / Chasseloup, p. 23**

IVR82\_20047300445NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'étage

Référence du document reproduit :

- **Aix-les-Bains - Savoie. Etablissement thermal, propriété de l'Etat. Plan de l'étage / [S.n.]. Ech. Aix-les-Bains - Savoie. Etablissement thermal, propriété de l'Etat. Plan de l'étage / [S.n.]. Ech. 1 : 200. [S.l.], [ca 1925]. 1 tirage de plan ; 57 x 65 cm. (AC d'Aix-les-Bains. 4 N 2)**
- **Aix-les-Bains - Savoie. Etablissement thermal, propriété de l'Etat. Plan de l'étage / [S.n.]. Ech. Aix-les-Bains - Savoie. Etablissement thermal, propriété de l'Etat. Plan de l'étage / [S.n.]. Ech. 1 : 200. [S.l.], [ca 1925]. 1 tirage de plan ; 57 x 65 cm. (AC d'Aix-les-Bains. 4 N 2)**

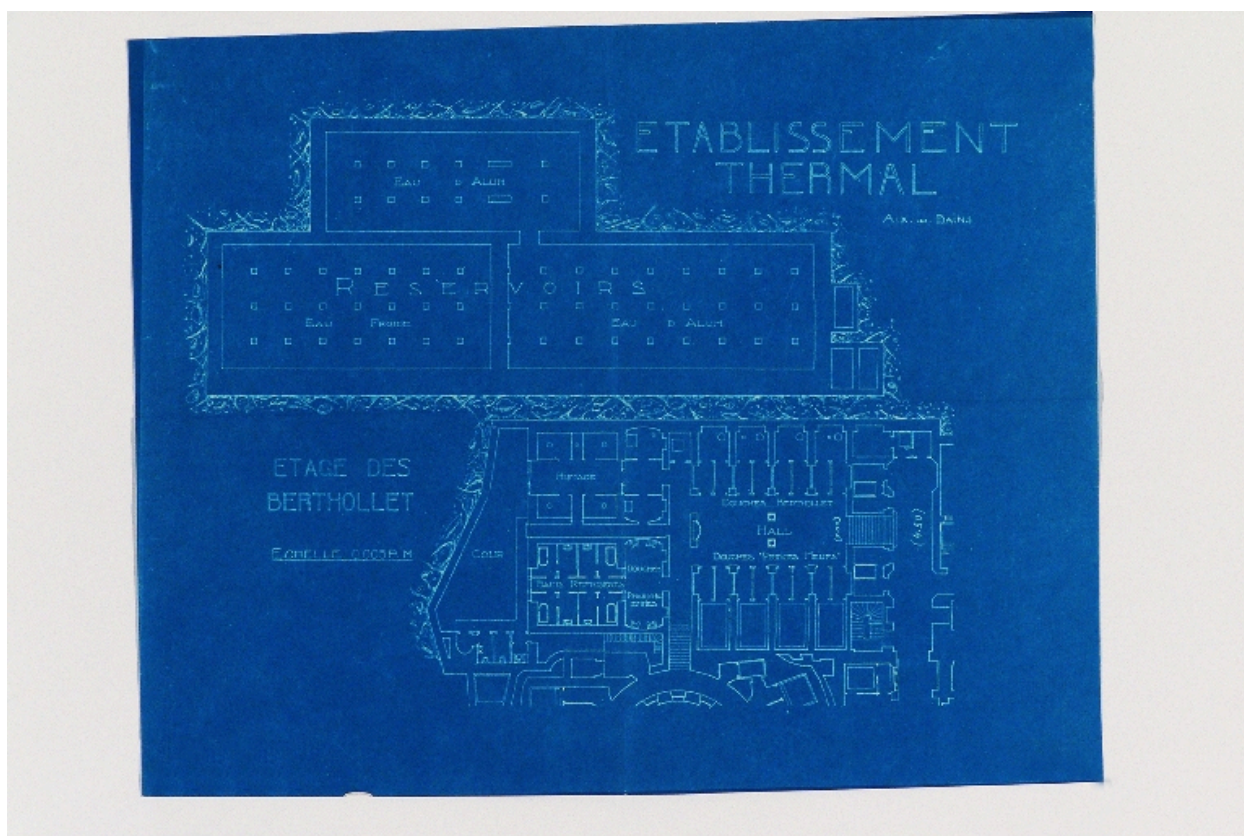
IVR82\_20047300421NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Etage des Berthollets

Référence du document reproduit :

- **Etablissement thermal. Aix-les-Bains. Etage des Berthollet / [S.n.]. Ech. 1 : 200. [S.l.], [ca 1925]. 1 tirage de plan ; 33 x 42 cm. (AC d'Aix-les-Bains. 4 N 2)**
- **Etablissement thermal. Aix-les-Bains. Etage des Berthollet / [S.n.]. Ech. 1 : 200. [S.l.], [ca 1925]. 1 tirage de plan ; 33 x 42 cm. (AC d'Aix-les-Bains. 4 N 2)**

IVR82\_20047300423NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue dans le site

Référence du document reproduit :

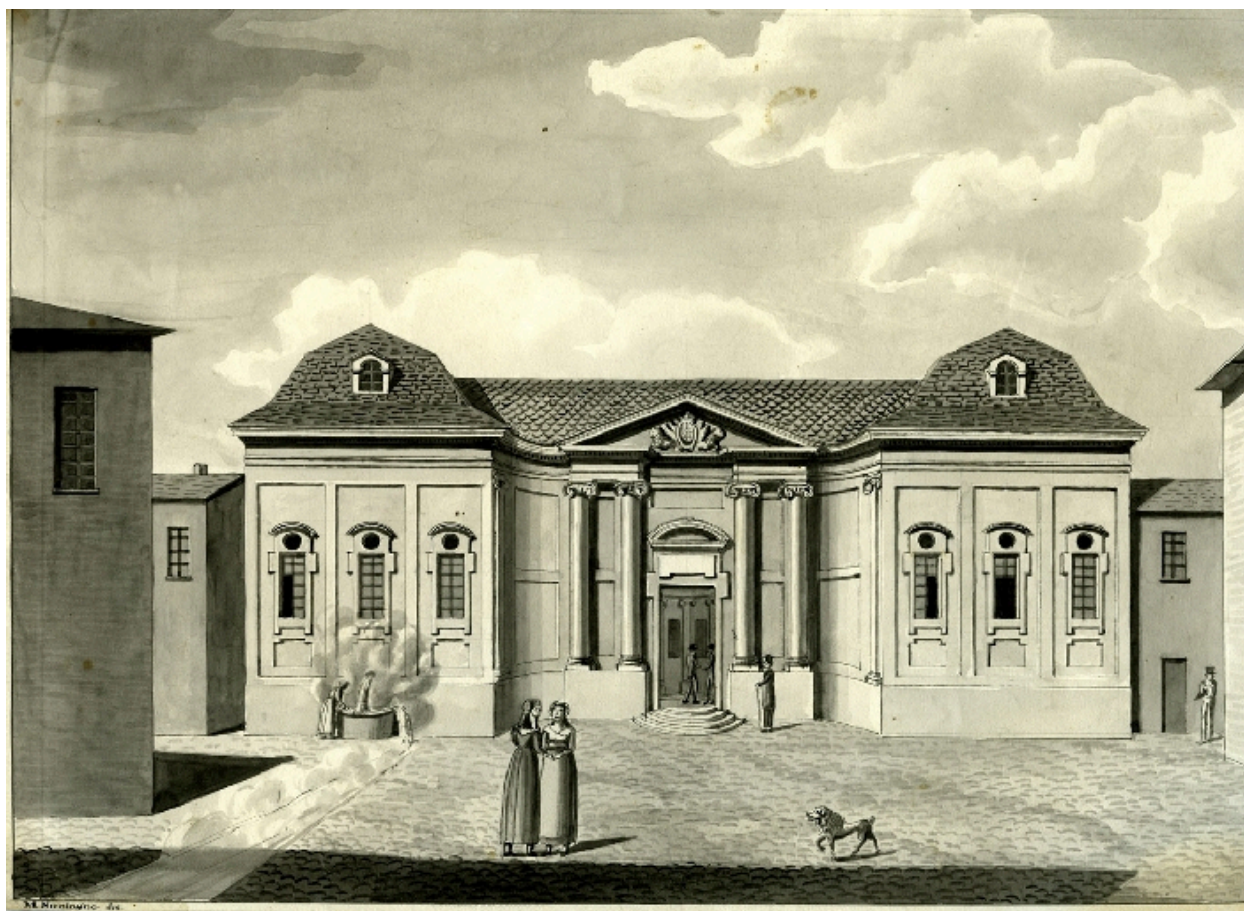
- **Aix-les-Bains. Etablissement des Bains / Deroy, del. ; Muller, lith. Genève : Charnaux, [1855]. 1**  
**Aix-les-Bains. Etablissement des Bains / Deroy, del. ; Muller, lith. Genève : Charnaux, [1855]. 1 est :**  
lithograph. coul. ; 14 x 19 cm. (AC Aix-les-Bains : album Souvenir d'Aix les Bains)

IVR82\_20057300195NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble

Référence du document reproduit :

- **[Thermes nationaux. Bâtiment royal] / M. Nicolosino, dessinateur. [S. l.] : [S. n.], [fin XIXe siècle]. 1 dess. : lavis ; 22 x 33 cm (AC Aix-les-Bains : 15Fi 38)**

IVR82\_20067300234NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Projet de restauration, 1821

Référence du document reproduit :

- **Projet de restauration de l'établissement thermal par M. l'architecte P. Dunant d'Annecy, (année 1821), commandé par mon père ainsi que ses gravures d'Aix / Prosper Dunant, architecte. Annecy, 1821. Ech. Inconnue. 1 plan ; 21 x 32 cm (AC Aix-les-Bains. LDC 14, p. 48)**

IVR82\_20067300238NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest

Référence du document reproduit :

- **[Thermes nationaux. Façade du bâtiment royal] / V. P. [S. l.] : [S. n.], [Milieu XIXe]. 1 est. ; 8**  
[Thermes nationaux. Façade du bâtiment royal] / V. P. [S. l.] : [S. n.], [Milieu XIXe]. 1 est. ; 8 x 14 cm. (AC  
Aix-les-Bains : 15Fi 145)

IVR82\_20067300236NUCB

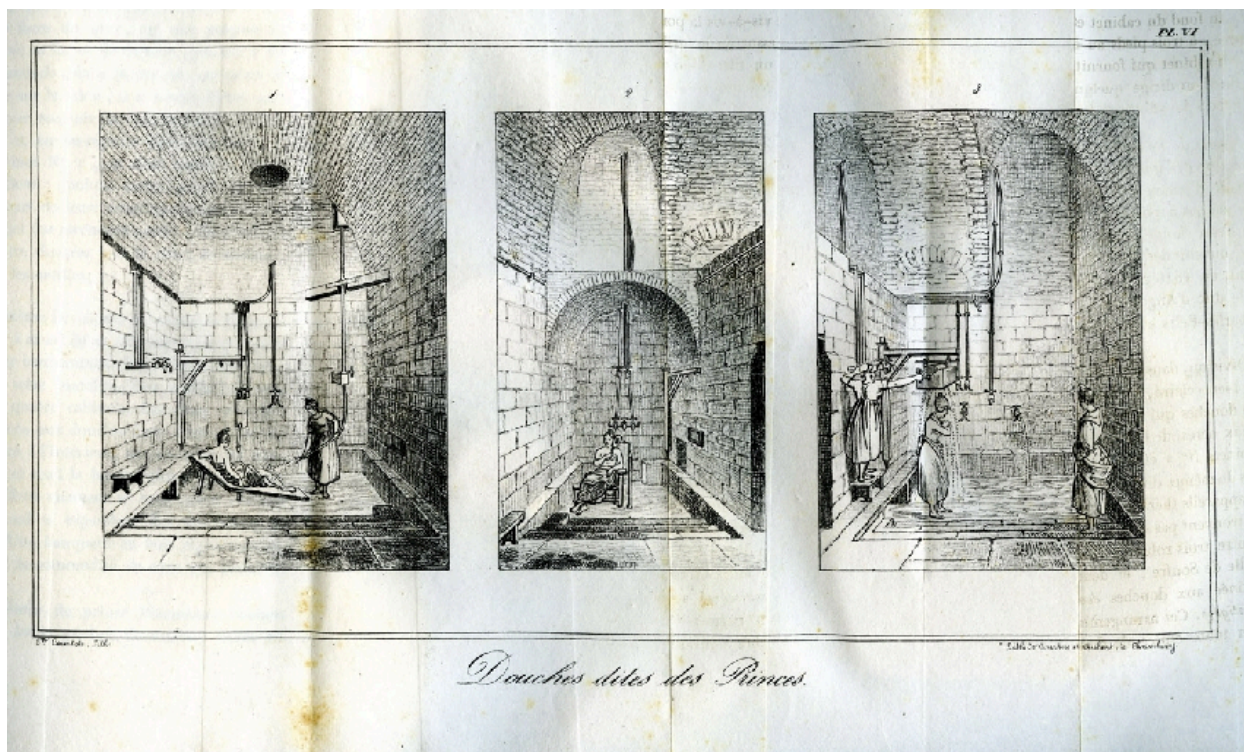
Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation







Douches, dites des Princes

Référence du document reproduit :

- **Douches dites des Princes / Ph. Courtois. Chambéry : Courtois et Aubert, [1834]. 1 est. :**  
**Douches dites des Princes / Ph. Courtois. Chambéry : Courtois et Aubert, [1834]. 1 est. : lithogr. ; 20 x 36 cm**  
Dans : **Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix-en-Savoie / Despine, Constant, p. 81**

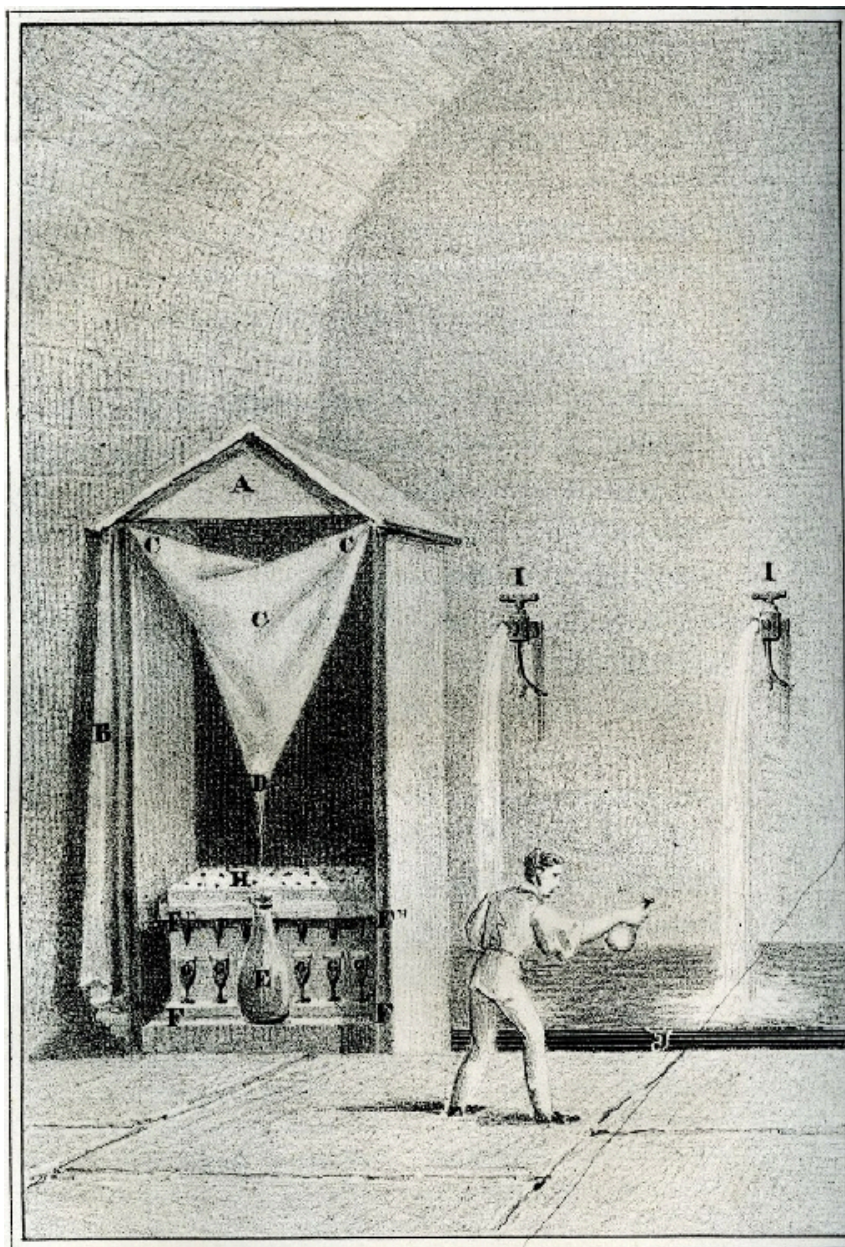
IVR82\_20067300239NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





douches

Référence du document reproduit :

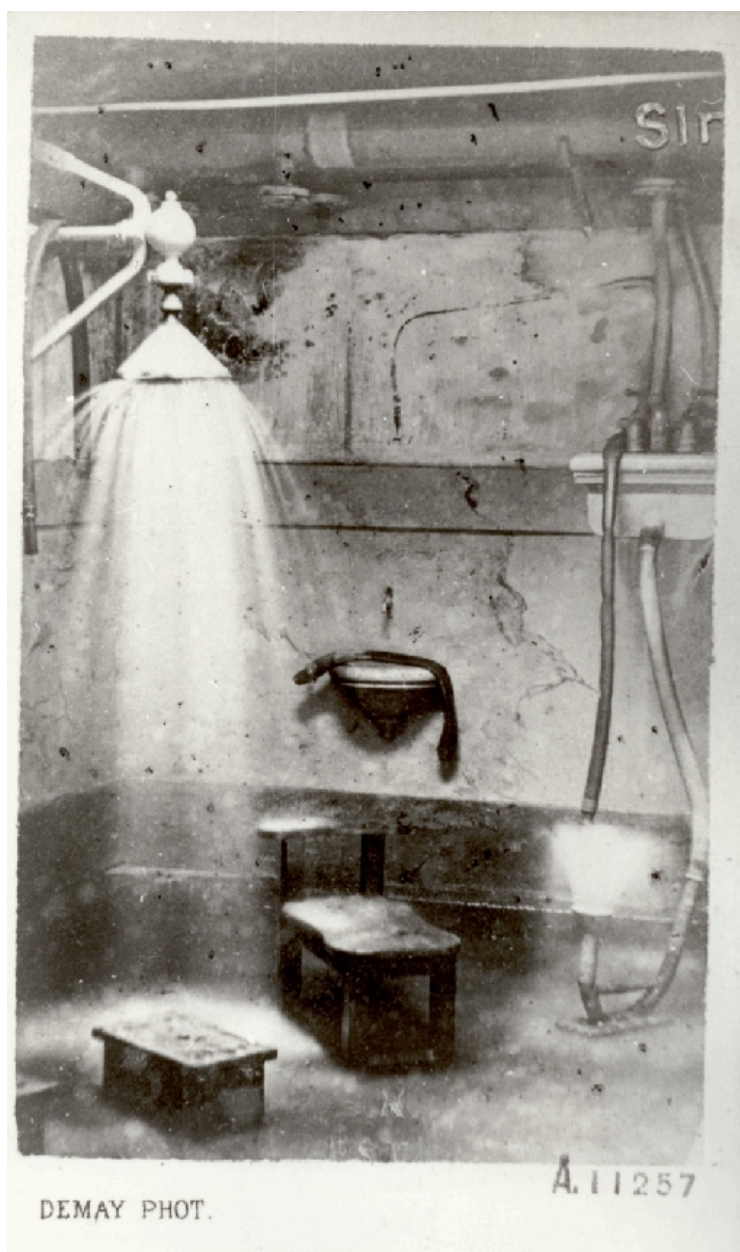
- **Douches des hommes n°1 / anonyme. [S. l.] : [S. n.], [début XIXe siècle]. 1 est : lithograph. ; 21**  
**Douches des hommes n°1 / anonyme. [S. l.] : [S. n.], [début XIXe siècle]. 1 est : lithograph. ; 21 x 13 cm**  
Dans : **Analyse chimique des eaux minérales de la Savoie / Bonjean Joseph, p. 96**

IVR82\_20067300240NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cabine de douche

Référence du document reproduit :

- **[Une cabine de douche du bâtiment royal] / Demay. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 fotogr. ;**  
[Une cabine de douche du bâtiment royal] / Demay. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 fotogr. ; 13 x 18 cm.  
(AC Aix-les- Bains : 12Fi 22/10)
- **[Une cabine de douche du bâtiment royal] / Demay. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 fotogr. ;**  
[Une cabine de douche du bâtiment royal] / Demay. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 fotogr. ; 13 x 18 cm.  
(AC Aix-les- Bains : 12Fi 22/10)

IVR82\_20087300260NUCB

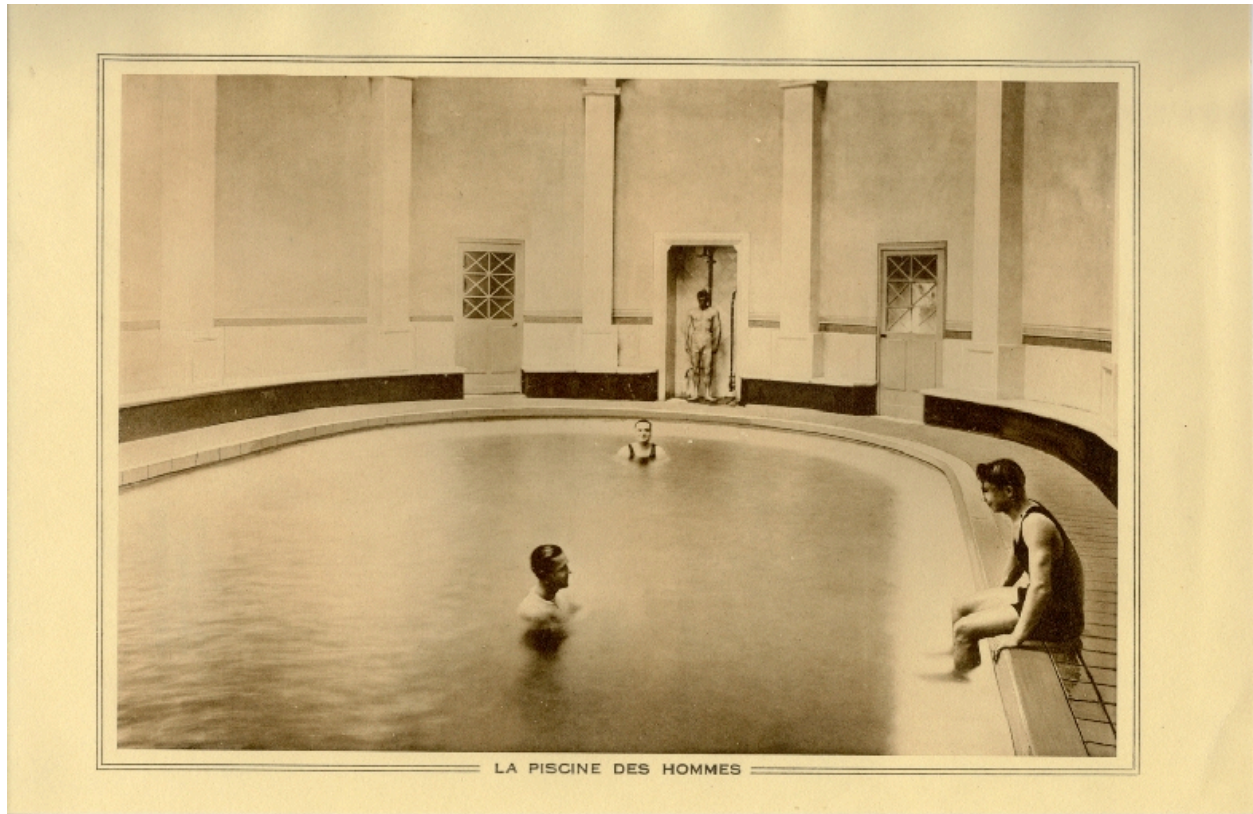
Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

Auteur du document reproduit : Demay

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Piscine des hommes

Référence du document reproduit :

- **La piscine des hommes / [S.n.]. [vers 1930]. 1 fotogr. : n. et b. ; 18,5 x 27,5 cm. (AC Aix-les-Bains)**

IVR82\_20047300607NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Berthollet en bois, début XXe siècle

Référence du document reproduit :

- [Un Berthollet en bois] / anonyme. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 photog. : noir et blanc ; [Un Berthollet en bois] / anonyme. Aix-les-Bains, [début XXe siècle]. 1 photog. : noir et blanc ; 13 x 18 cm (AC Aix-les-Bains : 12Fi 22/13)

IVR82\_20127301041NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Façade, aile gauche

IVR82\_20047300370NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Fronton avant restauration

IVR82\_20047300372NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Colonnes avant restauration

IVR82\_20047300371NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Façade du corps central après restauration

IVR82\_20067300489NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Piscine vue de l'entrée

IVR82\_20067300220NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Piscine en cours de restauration

IVR82\_20067300337NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Piscine après restauration

IVR82\_20067300491NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Division d'Enfer

IVR82\_20047300373NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Division d'Enfer : douche locale

IVR82\_20047300374NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Division d'Enfer : douche verticale

IVR82\_20047300375NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation